

«Nous sommes impuissants face à la détresse des malade»

Tous les RDV du CMPC annulés faute de... moyens

PAGES 4 ET 5

DÉPÔT DU DOSSIER D'OBTENTION
DU VISA POUR LE HADJ

Dernier délai, le 17 octobre

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1393 Lundi 10 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Page 5

GRÈVE DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION, AUJOURD'HUI

MANDATS ÉLECTIFS



Ce que cache le nomadisme politique

Lire en page 5

ILS S'APPRÊTAIENT
À Y OBSERVER UN SIT-IN

Des chômeurs arrêtés devant la Présidence

Des membres du Comité national pour la défense des droits des chômeurs (CNDDC) ont été arrêtés, hier, par la police, alors qu'ils s'apprêtaient à observer un rassemblement devant la présidence de la République à El-Mouradia. Il s'agit de 25 jeunes venus de plusieurs wilayas : Ouargla, Tizi-Ouzou, Boumerdès et Béjaïa entre autres, selon Samir Larabi, l'un des porte-parole dudit comité.

Lire en page 5

LES AGENTS COMMUNAUX
REVIENNENT À LA CHARGE



Un rassemblement prévu le 24 octobre à Alger

Lire en page 3



RECONNAISSANCE DES CRIMES DU COLONIALISME

Sarkozy ou le déni d'occultation

Lire en page 7



Repères

295.000

quintaux de pomme de terre saisonnière ont été récoltés, dans la wilaya de Souk-Ahras, au titre de la campagne agricole 2010-2011, a-t-on appris samedi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

2.000

logements publics locatifs (LPL) seront distribués dans la commune de Khenchela "au cours du 1er trimestre de l'année 2012", a indiqué le wali.

320

Palestiniens ont été arrêtés en septembre dernier par l'armée d'occupation israélienne en Cisjordanie occupée, a indiqué samedi le ministère palestinien en charge des Affaires des prisonniers.

Bonatiro veut une semaine de six jours



Le professeur Loth Bonatiro a défendu, vendredi soir à Médéa, l'idée de l'instauration d'une semaine de six jours qui permettrait, selon lui, un meilleur calcul du passage du temps et une datation exacte des événements. Intervenant lors d'une conférence consacrée à la notion du temps à la lumière du Saint Coran, le chercheur en astrophysique et technique spatiale a estimé que l'instauration d'une semaine composée de six jours, au lieu de sept, n'est qu'une réparation d'un "égarement volontaire", dénué de tout fondement scientifique, qui s'est produit il y a plusieurs siècles de cela. Des savants rabbiniques seraient à l'origine de cette "grossière erreur" qui a eu de lourdes conséquences sur le plan scientifiques notamment le calcul du temps et la datation des événements, a indiqué ce scientifique "révisionniste" qui s'est distingué déjà par des idées "très controversées", mais qui ont le mérite de relancer, à chaque fois, le débat sur des questions restées figées depuis des lustres. Bonatiro s'appuie, dans sa nouvelle thèse, sur plusieurs vérités rapportées dans le Saint Coran qui font référence, de manière explicite, au nombre indiqué de jours, en l'occurrence le six, dont la parfaite illustration, comme il le soutient, apparaît dans les versets se rapportant à la durée de la création de l'univers. Le septième jour, qui correspond au samedi, est associé, à tort, au jour où Dieu s'accorda un repos après avoir accompli en six jours la création de l'ensemble de l'univers, suivant l'interprétation véhiculée et propagée par des savants rabbiniques, dont les "assertions" sont démenties par la parole divine qui "dénie" au créateur Suprême cette "sensation de fatigue", désigné dans le saint Coran, par le mot "loughoub", a-t-il expliqué.

Un navire turc sauvé au large de Skikda

Les gardes-côtes ont secouru, dans la nuit du vendredi à samedi, près du cap de Fer, à l'est de Skikda, le "Esra-A", un porte-conteneurs turc, et évité son échouage, a-t-on appris samedi auprès de ce corps de sécurité maritime. Le navire qui transportait plus de 300 conteneurs, en provenance du port de Annaba et qui faisait cap vers le port d'Alger avec 18 marins à son bord, était en difficultés suite à une panne de ses machines, a précisé la même source.

Les gardes-côtes ont fait appel, pour cette opération de secours, à deux remorqueurs de l'entreprise portuaire de Skikda, le "Mazafran" et le "Righa" pour remorquer le porte-conteneur jusqu'au port de Skikda à la suite de l'alerte donnée à minuit par son commandant de bord. Le bateau se trouve actuellement en rade pour des réparations, a-t-on ajouté.



Deux femmes agricultrices primées



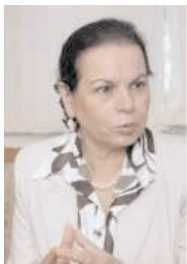
Deux femmes rurales porteuses de deux projets ont été distinguées samedi à Alger par l'Association nationale femme et développement rural (ANFDR) pour la conduite exemplaire de leurs activités d'élevage apicole et cunicole.

La distinction de ces deux femmes s'est déroulée lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration du 10e anniversaire de la création de l'ANFDR, en présence, notamment, de la ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine, Mme Nouara Djafar, et de nombreuses femmes chefs d'entreprise. Meskine Fatiha a été primée pour avoir réussi à développer un projet d'élevage apicole dans le village Bordj Ethar, dans la wilaya de Jijel. Cette jeune femme fait partie d'un groupe de 73 femmes ayant bénéficié en 2004 de 8 ruches chacune grâce à un financement de l'association et ses partenaires. En dépit des difficultés qu'elle a rencontrées sur le terrain, qui ont d'ailleurs poussé beaucoup de ses concurrentes

à abandonner, Fatiha a réussi à étendre son élevage pour atteindre 25 ruches.

Fahima Mahdani de la commune de Taourirt Moussa, à Tizi-Ouzou, a reçu également un prix d'encouragement pour son projet d'élevage cunicole qu'elle a concrétisé en juin dernier. Cette jeune femme de 28 ans fait partie d'un groupe de 6 femmes rurales ayant bénéficié d'un soutien financier pour monter leurs projets, mais "c'est la seule qui a réussi à appliquer à la lettre les conditions d'élevage moderne", selon la présidente de l'ANFDR, Mm Baya Zitouni.

Fahima a bénéficié de plusieurs séances d'apprentissage et de formation sur la conduite d'élevage de lapins et l'utilisation des équipements. Elle dispose actuellement d'une production échelonnée sur deux générations.



Touati invite les jeunes à exprimer leurs choix en 2012



Le président du Front national algérien (FNA), M. Moussa Touati, a appelé, samedi à Yellel (Relizane), les jeunes à exprimer leur choix lors des prochaines échéances électorales de 2012 pour opérer un "changement" et "une rupture" avec les pratiques du passé.

Présidant une rencontre de sensibilisation pour les prochaines élections, M. Touati a souligné "la nécessité de donner aux jeunes l'occasion de prendre en main les destinés du pays", estimant que "la jeunesse algérienne est capable d'exploits".

Le président du FNA a également appelé le peuple à "consolider" sa dignité par l'"amour de la patrie" et la "culture de cohabitation".

M. Touati a réitéré le "rejet" par son parti des réformes politiques, en considérant qu'elles ne "constituent pas" des solutions à la crise et qu'elles doivent émaner de la "base et non d'une élite".

Sur la question de la participation de la femme à la vie socio-politique du pays, le président du FNA a estimé que celle-ci doit accéder à tous les postes de responsabilité au même titre que l'homme en déclarant que la participation de la femme ne doit pas être tributaire de quotas.

Evoquant la situation économique du pays, M. Touati a déploré le manque d'investissement créateur d'emplois pour les jeunes et la réalisation de projets d'habitat et d'entreprises sur des terres agricoles.

Un cortège nuptial tourne au drame



Quatre personnes, âgées entre 23 et 38 ans, ont péri, samedi, à la suite du dérapage du véhicule de tourisme à bord duquel ils circulaient sur la RN 44, non loin de Annaba, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Un cinquième passager a été grièvement blessé, a ajouté la même source, indiquant que cet accident survenu lors d'un cortège nuptial, à hauteur de la localité de Kherraza, dans la commune d'El-Bouni, est "probablement dû aux chutes de pluies qui ont rendu la chaussée glissante".

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital Ibn Rochd, tandis que la personne blessée a été évacuée aux urgences médicales du même hôpital où des soins intensifs lui sont prodigués, a signalé la Protection civile.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

LES SYNDICATS AUTONOMES DE L'EDUCATION EN GRÈVE AUJOURD'HUI

La paralysie !

Le secteur de l'éducation nationale connaîtra un vaste mouvement de grève aujourd'hui. C'est pratiquement l'ensemble des syndicats autonomes du secteur qui ont appelé à ce débrayage de trois jours qui risque de perdurer et torpiller la rentrée scolaire.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Il s'agit, en effet, de deux coalitions de syndicat qui ont appelé, séparément, à cette grève, pour protester contre la situation qui prévaut dans le secteur de l'éducation nationale et remettre sur la table les revendications habituelles relatives au statut particulier et régime indemnitaire. Le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) d'un côté, et le Syndicat national des travailleurs de l'éducation



Se dirige-t-on vers une grève des enseignants pour une longue durée ?

(SNTE), le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef) et le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) de l'autre, en plus du Conseil des lycées d'Algérie (CLA) et la Coordination nationale des adjoints de l'éducation (CNAE) et même les diplômés de l'Ecole supérieure d'enseignement (ENS) qui se sont joints à ce

mouvement de débrayage. C'est dire toute l'ampleur du mouvement de grève qui sera enclenché aujourd'hui, et ce, en dépit des menaces de saisir la justice, brandies par le département d'Aboubakr Benbouzid. Un mouvement qui risque de replonger le secteur dans la spirale des contestations, au grand dam des élèves qui n'en finissent pas de subir le double diktat de la tutelle et des

enseignants. D'ailleurs, des parents d'élèves se sont élevés et dénoncé ces grèves cycliques qui prennent en otage leur progéniture et perturbent le déroulement des cours à chaque exercice. En vain pourtant, puisque les syndicats, loin d'abdiquer, semblent plus que jamais déterminés à aller jusqu'au bout de leurs revendications. Ces dernières s'articulent, pour rappel, autour de la révision du statut particulier et de la promulgation d'un régime indemnitaire qui répondra aux aspirations du corps enseignant. Par ailleurs, le SNTE, le Satef et le Cnapest exigent également d'instaurer une prime de 50% pour tous les travailleurs du secteur, question de compenser les dysfonctionnements contenus dans ledit régime indemnitaire. Le débrayage d'aujourd'hui qui se poursuivra trois jours durant, sera ponctué par des rassemblements devant les directions de l'éducation de toutes les wilayas, à l'appel du SNTE et des lettres seront remises même au président de la République et au ministre Benbouzid. En parallèle, des négociations sont entreprises entre les syndicats du secteur et les ministères de l'Education et des Finances sur le devenir de la gestion des œuvres sociales, autre pomme de discorde qui divise les syndicalistes. La grève est reconductible pour trois autres jours le 16 octobre prochain, en cas d'échec des négociations, ensuite ouverte et illimitée si rien de concret n'est entrepris.

M. C.

LES AGENTS COMMUNAUX REVIENNENT À LA CHARGE

Un rassemblement prévu le 24 octobre à Alger

PAR SADEK BELHOCINE

L'espoir né suite à la diffusion des médias lourds d'un communiqué faisant état de la signature des décrets relatifs au statut particulier et du régime indemnitaire des travailleurs des communaux semble avoir vécu. Las de ne voir rien venir, le Conseil national du secteur des communes (CNSC) a décidé une nouvelle fois des actions de protestation pour faire entendre sa voix. Le communiqué diffusé, hier, le Conseil national du secteur des communes, affilié au SNAPAP (Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique, indique qu'*«après un large débat ayant sanctionné les travaux du Conseil national tenu vendredi dernier à la maison des syndicats à Alger, le CNSC appelle les travailleurs des communes à reprendre le rassemblement à Alger le 24 de ce mois courant devant le Palais du gouvernement à partir de 11h»*. Ce rassemblement sera appuyé par une grève de 3 jours, les 23, 24 et 25 de ce mois. Le syndicat des communaux, qui rappelle qu'il avait dû suspendre le rassemblement des délégués syndicaux qui devait avoir lieu le 26 septembre dernier à Alger, à la suite de la diffusion d'informations faisant état de la satisfaction des revendications des travailleurs communaux, dénonce ce qu'il considère comme *«un véritable volte-face des pouvoirs publics dans la gestion du statut particulier et du régime indemnitaire des travailleurs communaux»*. Le syndicat des communaux justifie sa colère par le fait

qu'*«aucune publication au Journal Officiel n'a suivi l'annonce de la signature des décrets en question»*. Le CNSC interpelle les pouvoirs publics d'*«ouvrir des négociations pour associer le CNSC à l'élaboration du statut particulier et du régime indemnitaire des travailleurs communaux»* et exprime sa crainte en constatant que deux projets de statuts distincts semblent avoir été élaborés et dans lesquels des discriminations flagrantes sont à relever. Deux catégories de travailleurs communaux subissent en particulier cette discrimination. Il s'agit des conseillers techniques exerçant auprès du wali et ceux exerçant auprès du P/APC. Le CNSC demande leur intégration en tant qu'administrateurs principaux territoriaux pour les conseillers et tant qu'administrateurs territoriaux pour ceux exerçant auprès du P/APC. Toujours est-il que le Conseil national du secteur des communes tiendra un conseil national élargi aux nouvelles sections le 21 octobre à Alger à l'effet de mettre au point les préparatifs inhérents au rassemblement. Le CNSC qui n'est pas satisfait des résultats de la dernière tripartite, dénonce le cynisme et le leurre que le gouvernement et l'UGTA ont réservés aux revendications des travailleurs et des retraités et appelle les travailleurs communaux à rester mobilisés afin de déjouer toutes les manœuvres de déstabilisation et de manipulation visant à semer la confusion et le mensonge.

S. B.

SOUS LA PLUME

Bras de fer

PAR SORAYA HAKIM

Les enseignants de l'éducation nationale, tous paliers confondus, se mettent en grève aujourd'hui à l'appel de deux syndicats autonomes : le Snapest et l'UNPEF. Ils avaient mis en garde, lors des dernières rencontres, leur ministère de tutelle que si leurs revendications, comme le régime

indemnitaire et le statut particulier, n'étaient pas prises en compte, ils décideraient d'une grève illimitée. Eux, on peut dire qu'ils tiennent parole dans leurs actes ; on ne peut pas en dire autant du

ministre de l'Education nationale, Boubekur Benbouzid, qui avait pourtant annoncé, il n'y a pas si longtemps, à partir de Constantine, que les propositions consignées dans des P-V. seraient satisfaites. Des promesses non tenues qui exaspèrent la corporation qui se dit toujours lésée par rapport aux catégories de travailleurs de la fonction publique. Cette fois-ci, syndicats et enseignants veulent du concret, autrement dit maintenant et pas à la Saint-Glinglin. Finies les belles promesses qui passent à la trappe.

Déterminés... ils le sont. La grève qui commence aujourd'hui pour trois jours sera reconduite le 16 octobre s'ils ne voient rien venir et ils durciront leur mouvement pour aller jusqu'à une grève illimitée. Ils sont conscients que les enfants seront bel et bien pris en otage, mais ils considèrent que c'est le

seul moyen qu'ils ont pour faire pression et arracher leurs droits. Ce qui est sûr, c'est que le ministère, devant l'entêtement des grévistes, usera et abusera, comme d'habitude, du recours à la justice ou menacera de licencier tous ceux qui n'auront pas repris les cours.

justice ou menacera de licencier tous ceux qui n'auront pas repris les cours. La formule devient ren-gaine. Reste que le bras de fer est engagé dans un conflit qui traîne en longueur et qui charrie dans ses eaux les enseignants de l'Ecole normale supérieure qui contestent le mode de recrutement jugé arbitraire. Il y a de l'eau dans le gaz à l'ENS ; les enseignants à l'appel du SNTE viendront grossir les rangs. Tout ce beau monde en a gros sur la patate ! Et gare à l'effet domino !

S. H.

SERVICE DE RADIOTHÉRAPIE DU CPMC DE L'HÔPITAL MUSTAPHA

Les malades esseulés

Les malades devront attendre, encore deux semaines, avant de pouvoir obtenir un rendez-vous au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) de l'hôpital Mustapha-Bacha à Alger. Selon le personnel du service de radiothérapie du CPMC, l'arrêt, effectif depuis le jeudi dernier, des deux simulateurs en service depuis des années, est la principale cause ayant conduit la direction à prendre cette décision.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

« Nous avons décidé d'arrêter les deux simulateurs en raison de leur mauvais état », a confié M. Lemachi Salem, surveillant médical en chef au service de radiothérapie du CPMC de l'hôpital Mustapha. Ce dernier, a tenu, toutefois, à rassurer que la prise de rendez-



Centre Pierre-et-Marie-Curie.

vous pour les nouveaux malade reprendra dans deux semaines, avant d'ajouter que deux nouveaux simulateurs seront mis en service dès le début du mois de novembre prochain. Le service qui, a-t-il indiqué, traite une moyenne de 150 malades par jour, se trouve être en saturation aujourd'hui. Et pour cause, a-t-il ajouté, l'afflux des malades qui viennent de l'ensemble du territoire national pour se soigner dans ce service. « Je mesure mes paroles ; ce qu'il faut c'est une décision politique pour régler cette situation de saturation que connaît ce service, car il est le seul à être

opérationnel au niveau national », a-t-il dit. Et de poursuivre : « Les malades viennent de tout le pays, ce qui fait que les rendez-vous sont éloignés. » « Pour l'heure, a-t-il affirmé, les malades dont les séances sont déjà programmées sont accueillis et traités mais la demande reste forte pour le peu de moyens dont dispose le service de radiothérapie. Il faut le dire, le manque en termes d'infrastructures est des plus flagrants. »

Sur les lieux le rush n'est pas des moindres. Il faut simplement sillonner les couloirs de ce service, situé au sous-sol du centre, pour s'en rendre compte. Les malades sont nombreux à se déplacer vers ce service. A première vue, les salles d'attente sont pleines, les couloirs et même à l'extérieur aussi. Les malades se retrouvent malmenés et, dans la plupart du temps, désorientés ne sachant plus où se tourner. C'est le cas d'un monsieur que nous avons croisé errant dans les couloirs du service de radiothérapie. Ce dernier qui,

vraisemblablement, voulait soigner sa femme, ne savait plus vers qui se tourner. Le personnel médical qu'il n'a cessé d'interpeller au moindre tournant avait une seule réponse à la bouche : « Je vais voir avec le médecin et vous répondre après. » Et cette réponse, il l'a entendue toute la matinée. Pendant ce temps, sa femme, a-t-on constaté, était restée dans son véhicule stationné dans le parking de l'hôpital, à agoniser. « On me dit d'attendre depuis ce matin pourtant ; je leur ai expliqué qu'il s'agissait d'une urgence », a-t-il affirmé avant de poursuivre : « Elle est en train de souffrir en silence et j'ignore quoi faire ni où aller. »

Selon la présidente de l'association El Amel d'aide aux cancéreux, Mme Kettab, qui s'exprimait, samedi dernier lors d'une journée d'étude organisée à Alger, ils seraient pas moins de 28.000 cancéreux qui nécessitent des soins de radiothérapie et seuls 8.000 sont pris en charge. Une situation qui renseigne davantage sur l'état réel du secteur de la santé dans le pays. Elle a, par ailleurs, rappelé que le cancer touche près de 40.000 personnes chaque année en Algérie, dont 10.000 nouveaux cas du cancer de sein.

M. B.

DOCTEUR MAHIOU, RADIOTHÉRAPEUTE AU MIDI LIBRE :

«C'est un cri de détresse»

Nous avons rencontré le docteur Mahiou radiothérapeute au CPMC du CHU Mustapha à Alger, qui a eu l'amabilité de répondre à nos questions malgré son agenda surchargé. A l'évidence, c'est un médecin desarmé qui donne des réponses sans fioritures et franches sur la réalité du traitement du cancer dans notre pays. Les moyens dérisoires de prise en charge ne sont pas dus à un manque d'argent en Algérie, loin s'en faut, mais sans doute à une bureaucratie tenace. Les médecins essayent de soigner ces malades le cœur serré. Écoutons Docteur Mahiou.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR OURIDA AÏT ALI

Midi Libre : Elles sont combien les personnes atteintes de cancers en Algérie ?

Docteur Mahiou : En Algérie, et selon les dernières statistiques, il y a entre 38.000 et 40.000 nouveaux cas, tous cancers confondus.

Quels sont les cancers les plus fréquents ?

Chez la femme, on constate le cancer du sein en première ligne, ensuite, vient en deuxième position le cancer du col utérin, puis le cancer colorectal. Chez les hommes, les cancers les plus répandus demeurent, malheureusement, ceux des poumons et de la prostate. Il y a aussi, comme chez la femme le cancer colorectal.

Sur les 40.000 nouveaux cas enregistrés, où se situe le cancer du sein ?

Les chiffres sont, malheureusement,

effarants et toujours en progression, car on enregistre 10.000 nouveaux cas annuellement. On rencontre une particularité en Algérie comme dans les pays du Maghreb (Tunisie, Maroc) chez les femmes jeunes.

Que voulez-vous dire par chez les femmes jeunes ?

C'est-à-dire chez les femmes qui ne sont pas ménopausées et qui sont en activité ovarienne. En Europe, cette pathologie survient après 50 ans, c'est-à-dire à la fin de l'activité ovarienne de la femme. Au niveau du CPMC, nous avons fait une étude pour connaître la moyenne d'âge : c'est entre 40 et 42 ans.

Donc, ce sont des femmes qui peuvent encore procréer ou désirant, en outre, avoir des enfants. Donc, c'est un peu inquiétant, car non seulement il est fréquent mais, en plus, il touche les sujets jeunes.

Peut-on en connaître les causes et pourquoi cette particularité au Maghreb ?

Sincèrement, on l'ignore encore, et jusqu'à présent, aucune étude sérieuse n'a été menée dans ce sens en Algérie.

Il y a même des cancers du sein chez des adolescentes car nous avons rencontré dans notre centre une jeune fille âgée à peine de 17 ans atteinte. On ignore toujours les causes de cette précocité. Contrairement à la femme européenne qui est atteinte généralement entre 50 et 55 ans.

Quelles sont les stratégies de prise en charge du cancer ?

Les stratégies sont multiples : le malade du cancer bénéficie généralement et dans 98% de 3 traitements, à savoir : une chirurgie, une radiothérapie et une chimiothérapie. Ce sont, là, les opérations les plus fréquentes du traitement.

Vous êtes radiothérapeute. Quels sont les moyens de

radiothérapie dont dispose notre pays pour prendre en charge le cancer ?

D'abord, ce qu'il faut savoir est que les normes internationales pour faire la radiothérapie exigent un appareil pour 600.000 habitants. En Algérie, il y a 36 millions habitants, donc, il nous faut 72 appareils pour répondre aux normes internationales. Actuellement en Algérie les services sont dotés comme suit : CPMC : 3 ; Blida : 3 ; Aïn Naâdja : 2 ; Constantine : aucun appareil malheureusement, Oran : 3 appareils (2 au CHU d'Oran et 1 à Messerghine qui est un nouveau centre anticancéreux situé à 30 km d'Oran) ; Ouargla : 1 appareil de traitement. Donc, si l'on fait le compte, actuellement il n'y a que 12 appareils fonctionnels. Cela est particulièrement dérisoire.

Comment peut-on soigner les malades avec ce manque flagrant ?

Eh bien ! C'est une chose terrible, car avec les 10.000 nouveaux cas annuels de cancer du sein, on ne peut traiter que 3.000 cas, et pour être vraiment optimiste, disons 4.000 cas, mais pas plus. Il serait quasiment impossible de traiter les 6.000 ou les 7.000 autres cas. Car, ces 12 appareils ne sont pas uniquement destinés à soigner le cancer du sein mais tous les cancers. Donc, 60% des nouveaux cas ne bénéficieront pas d'une radiothérapie, et lorsqu'on ne fait pas de radiothérapie, le taux de récurrence est très important, et qui dit récurrence dit mauvais pronostic, une évolution défavorable...

La réalité sur terrain est dramatique. Quelle est la réaction de la tutelle ?

En 2005 déjà, nous avons fait une réunion avec le ministre de la Santé. Pour être honnête, il y a une volonté politique concernant le dossier de la radiothérapie au niveau du ministère. 14 centres anticancé-

reux ont été prévus. Lorsqu'on dit centre spécialisé, c'est-à-dire des centres d'oncologie où il va y avoir la chirurgie, la chimiothérapie, la radiothérapie, la médecine nucléaire. Sur les 14 centres, il y a 57 appareils de radiothérapie qui sont prévus pour Sétif, Batna, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Annaba, Béjaïa, Béchar. Donc, si l'on ajoute les 57 appareils aux 12 existants, déjà on obtiendra 69 appareils, et si l'on ajoute les trois de Constantine (qui sont toujours en panne), on sera alors dans les normes.

Vous dites que le projet date de 2005, mais rien n'a démarré jusque-là. Pourquoi, donc ?

En étant optimiste, le projet démarrera en 2020.

Quel est votre avis sur ce manque ?

C'est simple, et il ne faut pas manquer de le dire ni de dissimuler « le soleil avec un tamis ». La réalité est qu'il y a des personnes qui font mal leur travail ou qui ne le font pas du tout. Sinon, comment expliquer ce désordre ? Il y a une mauvaise gestion, du laisser-aller, un manque de responsabilité... Et je veux passer ce message comme un cri d'alarme.

Là, nous avons surtout parlé de la radiothérapie. Qu'en est-il de la chimiothérapie ?

C'est triste de le dire, mais il y a de cela deux ans, nous disposions des mêmes traitements que possède l'Europe pour soigner les malades, et des traitements les plus récemment inventés.

On donnait des traitements qui n'existaient pas encore dans les pays de l'Est. Mais ces deux dernières années, particulièrement cette année, c'est la déchéance. Il y a une pénurie atroce de chimiothérapie, la moins chère au monde.

●●●

MANDATS ÉLECTIFS

Ce que cache le nomadisme politique

«*Le nomadisme politique*» est l'expression dont usite la secrétaire générale du Parti des Travailleurs, Louisa Hanoune, pour désigner le phénomène caractérisant le mouvement de divorce entre les partis politiques et les cadres qui ont été élus sur leurs listes pour siéger dans les assemblées élues.

PAR LARBI GRAÏNE

La responsable du PT n'a jamais caché du reste son aversion pour cette liberté que prennent ces élus, qui, une fois devenus députés, ou membres d'une quelconque assemblée, peuvent à tout moment claquer la porte du parti qui les a portés aux nues et ce, en emportant avec eux la dot, soit le mandat de la députation. La SG du PT n'a eu de cesse de revendiquer une disposition de loi qui puisse faire perdre aux députés, aux membres du Conseil de la nation, de l'APW et de l'APC, leur mandat électif dès le moment où ils seront amenés à quitter volontairement le parti sur la liste duquel ils avaient été élus.



D.R.

Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs.

Tout le monde sait, du reste, que le PT a fait signer aux membres composant son groupe parlementaire un écrit par lequel ils s'engagent à respecter le mandat parlementaire ainsi que l'ensemble des textes qui régissent le parti. Mieux encore, il leur est fait obligation de s'acquitter d'une contribution financière qui leur vaut de partager leur salaire avec le parti. Donc, prime pour la sédentarité. On veut bien empêcher le bétail politique d'aller chercher ailleurs ses pâturages. Il faut, d'abord, relever ce constat, c'est que le phénomène signalé sous le nom de «*nomadisme politique*» est une donnée générale en Afrique et certainement dans tous les pays du monde où la démocratie n'a pas

trouvé d'ancrage. Certains pays ont légiféré en la matière en préconisant la déchéance du mandat parlementaire des élus qui démissionnent de leur parti de manière volontaire. En Algérie, on avance le chiffre de 90 députés qui auraient tourné la veste. La tendance qui se dégage, à de rares exceptions près, c'est que les transfuges (ou les nomades, c'est selon) optent pour les partis de gouvernement. Jamais ils ne prennent le sens inverse, aller défendre par exemple les couleurs d'un parti opiniâtre dont ils sont convaincus des idées. Et on peut comprendre pourquoi un parti comme le FLN soit contre une loi qui interdirait aux élus de quitter volontairement leur parti. Dans ce cas-ci il est presque certain qu'il en serait le principal bénéficiaire. Force est de constater que le régime politique algérien est dominé par un système de chaises musicales qui autorisent des recompositions étranges. Et à ce titre, on peut comprendre le souci des partis d'opposition qui ont pris conscience qu'ils sont bien capables de faire élire des députés et des sénateurs pour le compte de formations politiques rivales. Nombre de députés sont accusés de travailler pour les hommes d'affaires. Bref, ce qui est reproché à

nos élus est leur analphabétisme politique et leur non-croyance en quelque idéal que ce soit. Dans les systèmes démocratiques dignes de ce nom, le nomadisme politique aurait bien été un garde-fou contre le diktat des formations politiques en ceci qu'il garantit à l' élu le droit de démissionner de son parti lorsqu'il estime que celui-ci a dévié de ses principes. La Constitution ne garantit-elle pas la liberté d'association et d'appartenance au parti de son choix ? Interdire le nomadisme est-il vraiment un choix démocratique ? Ne risque-t-on pas de créer des rentes de situation en ôtant à l' élu son mandat électif ? Croire au fait que la loi pourrait suppléer à l' analphabétisme politique, revient à admettre qu' on pourrait retenir par la coercition l' élu de commettre son impair. Il est, donc, loin le temps où les partis politiques pouvaient être une école et une pépinière d' idées où l' on venait se former. A défaut, donc, de traiter les problèmes en amont, on les traite en aval. A défaut, donc, de pouvoir changer le cours des événements, lutter par exemple contre la fraude électorale, on préfère sauver sa propre maison...

L. G.

DÉPÔT DU DOSSIER DE VISA POUR LE HADJ

Dernier délai, le 17 octobre

Le dernier délai de dépôt du dossier d'obtention du visa pour les citoyens concernés par le pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam a été fixé au lundi 17 octobre, a annoncé, hier, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. Les intéressés sont invités à déposer leurs dossiers au niveau de la salle réservée à cet effet, sise à la rue Docteur-Saadane (à proximité de la salle Ibn Khaldoun, Alger), précise la même source.

La réception des dossiers s'effectue du samedi au jeudi inclus de 8h à 16h. Le ministère de l'Intérieur rappelle que le dossier à fournir pour ce visa est constitué des pièces suivantes : passeport international, livret spécial hadj 2011, deux (2) photos d'identité avec fond blanc, acte de mariage ou tout document d'état civil attestant de la qualité d'accompagnateur (mahram) pour la femme gée de moins de 46 ans et une copie du reçu de versement du pécule Hadj 2011.

APS

ILS S'APPRÊTAIENT À Y OBSERVER UN SIT-IN

Des chômeurs arrêtés devant la présidence

PAR MOKRANE CHEBBINE

Des membres du Comité national pour la défense des droits des chômeurs (CNDDC) ont été arrêtés, hier, par la police, alors qu'ils s'apprêtaient à observer un rassemblement devant la présidence de la République à El-Mouradia (Alger). Il s'agit de 25 jeunes venus de plusieurs wilayas : Ouargla, Tizi-Ouzou, Boumerdès et Béjaïa entre autres, selon Samir Larabi, l'un des porte-parole dudit comité. En effet, un énorme dispositif policier a été déployé, hier dans la matinée, aux environs du palais présidentiel. Les membres du CNDDC, transportés par bus, ont été appréhendés illico presto par les forces de l'ordre, embarqués aussitôt descendus du véhicule. Si les animateurs de ce Comité ont été relâchés, les autres membres ont été arrêtés et acheminés vers le commissariat d'El-Mouradia, selon notre

interlocuteur. Ce dernier nous fera savoir que 7 autres animateurs ont été arrêtés puis relâchés dans la matinée en sortant de la Maison des syndicats de Dar El-Beïda. Les chômeurs qui se sont organisés en comité ne sont pas à leur première action de protestation, puisqu'ils avaient déjà organisé des rassemblements dans la capitale, notamment devant le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et dans d'autres wilayas de l'intérieur du pays, à Ouargla plus précisément, où le mouvement de protestation a connu certaines proportions. «*Ce genre de pratiques nous renseigne encore une fois sur la nature répressive et antisociale du régime algérien qui refuse de reconnaître et de dialoguer avec les organisations sociales*», lit-on dans un communiqué de la CNDDC, tout en exigeant «*la libération immédiate et inconditionnelle pour ceux qui n'ont rien à*

se reprocher que le fait de lutter contre la fatalité du chômage, pour un travail décent et une vie digne». Tout en dénonçant, par ailleurs, «*l'arrestation abusive et non justifiée de nos animateurs suite au rassemblement de la dignité auquel nous avons appelé*», le CNDDC réitère ses revendications principales, à savoir un travail décent pour tous, une allocation chômage à hauteur de 50% du SNMG pour tout demandeur d'emploi, une assurance sociale pour tous les chômeurs et l'accès gratuit aux loisirs et au transport. Les chômeurs réclament aussi de les associer dans l'élaboration des politiques de l'emploi et le contrôle de la distribution des offres d'emploi et de supprimer le service militaire pour les jeunes de 25 ans et plus et la baisse de la durée du service militaire à 6 mois.

M. C.

file d'attente pour avoir un rendez-vous de radiothérapie, et la plupart des malades ne l'obtiennent que 6 à 7 mois après la chimio. Y a-t-il un risque de récidive pour la maladie ?

Pour bien respecter les normes, il faut faire une radiothérapie deux mois après la chimio, pour espérer un taux élevé de guérison. Au CPMC, lorsque la malade termine sa chimio, malheureusement, le rendez-vous pour la radiothérapie est obtenu 5 à 6 mois après les soins de la chimio et cette radio thérapie faite après deux mois de chimio n'est pas assez efficace, d'où le risque de récidive important. A ce niveau-là, je vous parle uniquement des 3.000 à 4.000 cas qui ont la chance de se faire traiter et pour les 7.000... aucun traitement : ni chimio ni radiothérapie.

Qu'en est-il des soins préventifs ?

Vous soulevez vraiment un problème

très important dont on ne parle jamais. Les soins préventifs concernent le dépistage, qui consiste à diagnostiquer une lésion soit précancéreuse, ou dépister un cancer à un stade précoce. C'est cela l'objectif du dépistage. On fait un dépistage, on découvre dans une mammographie une lésion «*anormale*», mais le problème qui se pose en Algérie, malheureusement, est qu'il n'y a aucune structure qui permet la prise en charge de ces malades qui ont, pourtant, une chance à 100% de s'en sortir. Et cela, on ne le dit jamais dans les médias, et on fait de la publicité pour les dépistages pour rien. Le dépistage veut dire traiter ; or, si l'on ne peut pas traiter, à quoi cela sert-il de dépister ? Tout est mensonge : le dépistage n'est pas inclus dans une stratégie en Algérie. En Europe, si l'on dépiste, c'est pour traiter tout de suite. Comment voulez-vous traiter un cancer précoce alors qu'on n'arrive pas à traiter un cancer déclaré ?

Que disent, alors, les dernières recommandations

ministérielles ?

Ils ont prévu 57 nouveaux appareils de radiothérapie (accélérateurs linéaires). Un appareil coûte 20 à 25 millions de centimes. Ils seront placés dans les grandes villes. Ils ont donné aussi des instructions pour régler le problème de la chimiothérapie sans expliquer quand et comment. Donc, on reste sceptique devant ces recommandations, car, sur le terrain, les malades vivent toujours le même calvaire.

En tant que spécialiste, qu'éprouvez-vous devant cette souffrance des malades qui, hélas, vous ne pouvez alléger ?

Vous ne pouvez jamais imaginer la souffrance que peut vivre un médecin censé soigner un malade et, faute de moyens matériels et de structures, il reste impuissant. Parfois, nous avons envie d'enlever nos blouses et de rentrer à la maison.

O. A. A.

Qu'en est-il des soins palliatifs ?

C'est de la science-fiction chez nous ; il ne faut même pas en parler. Ces centres n'existent pas ; nous avons juste à notre niveau un centre de consultation antidouleur, et on traite quelque peu les malades au cas par cas. Rien n'est planifié, rien n'est organisé.

Nous avons rencontré dans cet hôpital une longue

RECONNAISSANCE DES CRIMES DU COLONIALISME

Sarkozy ou le déni d'occultation

Lors de sa récente visite en Arménie, où il assistait à une cérémonie qui commémorait le génocide arménien par la Turquie, le très controversé président français, Nicolas Pal Sarkozy, a souhaité que «dans un bref délai», la Turquie reconnaisse le génocide arménien avant la fin de son mandat 2012.

PAR SORAYA HAKIM

Un ultimatum à peine voilé car, pour le chef de l'Etat français, 1915-2011 est une tranche de temps trop longue à son goût pour la réflexion. Il faut que la Turquie revisite son histoire et elle doit admettre les massacres perpétrés par les Ottomans entre 1915 et 1916 qui ont fait des milliers de morts. Le génocide de l'Arménie, le Président va plus loin. Il se pose en donneur de leçons et veut légiférer sur le génocide arménien en proposant l'adoption d'un texte de loi réprimant spécifiquement la négation du "génocide" arménien dans un délai qui n'excèdera pas son mandat. On peut dire que ce monsieur ne manque pas d'air. Il ne se mouche pas du coude non plus quand il parle de reconnaissance des crimes de la Turquie contre le peuple arménien. Visiblement, il ne connaît que l'histoire de l'Arménie, pas



l'histoire de France où alors il a une mémoire sélective sur le passé colonialiste de la France qui a duré des siècles et que gentiment la Turquie par la voix d'Erdogan (un derguez) lui demande d'affronter. La France est tenue de faire amende honorable pour ces milliers d'Algériens qui sont morts parce qu'ils n'avaient qu'un souhait : celui de vivre libres et indépendants. Nicolas Sarkozy n'est pas capable de regarder en face l'histoire, lui qui parle de négation pour l'Arménie nie toute reconnaissance des crimes de son pays pendant la période coloniale, les 45.000 morts de Sétif, Guelma et Kherrata en 1945, les milliers d'Algériens jetés dans les eaux glaciales de la Seine le 17 octobre à Paris pour manifester contre un couvre-feu dis-

criminatoire, le million et demi de martyrs qui sont tombés au champs d'honneur, les viols perpétrés par l'armée française ne sont pas du pipeau. Tous ces crimes doivent interpeller les plus hautes instances du pays pour la reconnaissance de ces crimes, en tout premier le chef le Président français qui sait si bien le réclamer à cor et à cris pour l'Arménie, à des fins électoralistes, on l'aura bien compris, mais qui demande aux Algériens de tourner la page car il n'y aura ni repentance ni reconnaissance du génocide en Algérie. Nicolas Sarkozy est bien mal placé pour donner des leçons à la Turquie et adopte la politique du curé : «Faites ce que je vous dis, pas ce que je fais.»

S. H.

ENCADREURS DES ÉTABLISSEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS ALGÉRIENNES

Prochaines sessions de formation en France

PAR RAYAN NASSIM

Des sessions de formation seront organisées en France pour les encadreurs des établissements de jeunes et les associations algériennes a indiqué, dimanche à Alger, Jeannette Bougrab, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et de la Vie associative français, chargée de la vie associative.

«Les maisons de jeunes en Algérie sont en train d'effectuer un travail extraordinaire. Cela nous motive à échanger d'abord nos expertises, puis contribuer à élever le niveau des encadreurs des jeunes», a déclaré à l'APS, Mme Bougrab après avoir été reçue par le ministre de la Jeunesse et des Sport, Hachemi Djiar, au siège du MJS.

«Je m'engage à faire un effort concret pour augmenter le nombre de bourses en France au profit des encadreurs et des associations juvéniles algériennes», a-t-elle assuré, en marge des entretiens bilatéraux entre les deux parties qui ont porté sur «les voies et les moyens pour renforcer les relations bilatérales».

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djiar, a pour sa part, révélé que la volonté d'œuvrer en commun doit être concrétisée sur le terrain.

«Nous allons organiser prochainement un séminaire en commun qui traitera les thèmes, de la prévention contre la drogue, l'incivisme et la violence dans les enceintes sportives», a révélé M. Djiar.

La secrétaire d'Etat française estime que

les jeunes des deux pays sont confrontés aux mêmes genres de problèmes.

«Il ne faut pas penser que les problèmes et les attentes de la jeunesse algérienne sont différentes de celles des jeunes en France. Ils sont de la même époque et attendent des mesures concrètes. C'est ce que nous sommes en train de faire avec nos amis algériens à travers la consolidation d'un partenariat privilégié», a dit Mme Bougrab. La secrétaire d'Etat française

devait effectuer, depuis hier, une visite à la maison de jeunes Abderrahmane-Yala à Alger, qui est un établissement pilote en matière d'organisation des espaces et activités du mouvement associatif dans le cadre du partenariat.

En soirée, elle s'est déplacée au Centre international de la jeunesse de Sidi Fredj (Alger) pour y rencontrer des représentants d'une trentaine d'associations juvéniles.

R. N.

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT L'Onu salue les résultats remarquables de l'Algérie

L'Onu a affirmé que l'Algérie a accompli des résultats remarquables dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à l'exception du critère relatif à la représentation des femmes au Parlement, qui demeure, selon les Nations unies, faible même par rapport aux autres pays africains.

Dans son dernier rapport portant "Évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des OMD en Afrique", le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a fait le point de situation sur chaque pays africains sur les huit objectifs internationalement con-

venus afin de réduire la pauvreté, la mortalité maternelle et infantile, les maladies, l'inégalité entre les genres et la dégradation de l'environnement d'ici à 2015.

Abordant la question de l'emploi, le Pnud souligne que le chômage a été un «défi persistant et majeur» pour l'Algérie, rappelant qu'en 2001, le taux de chômage total et celui des jeunes y atteignaient respectivement 30% et 48%.

Pour réduire le chômage et la pauvreté dans le pays, le gouvernement algérien a initié une politique de l'emploi «particulièrement ambitieuse», note le rapport qui cite expressément le dispositif mis en place par l'Algérie pour la lutte contre le

DÉVELOPPEMENT LOCAL

La société civile continue d'exposer ses préoccupations

Les travaux d'une rencontre de concertation sur le développement local regroupant une délégation du Conseil national économique et social (Cnes) et des représentants de la société civile de trois wilayas de l'est du pays ont été ouverts, hier, à Sétif, rapporte l'APS. Présidés par Mohamed-Seghir Babès, président du Cnes, ces travaux constituent un espace d'expression et d'échange sur les voies et moyens d'améliorer les conditions socioéconomiques des populations de Sétif, Bordj Bou-Arréridj et de Béjaïa, et de consolider les résultats enregistrés ces dernières années en matière de développement local. Le président du Cnes a invité, à cette occasion, les représentants du mouvement associatif et les citoyens présents à exposer librement leurs problèmes et donner leur vision des choses, rappelant que cela est l'objectif même des concertations nationales lancées en septembre dernier sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il leur a, également, demandé de proposer des solutions aux problèmes qu'ils vivent, ajoutant que les recommandations émises seront transmises à la plus haute autorité du pays et introduites dans les politiques nationales de réformes. Une première rencontre avait regroupé, samedi à Sétif, la délégation du Cnes et les représentants de l'exécutif et des élus locaux de ces trois wilayas. Composée de membres du Conseil, de fonctionnaires relevant de différents secteurs, de chefs d'entreprise, d'universitaires, d'hommes de médias et de représentants du mouvement associatif national, la délégation du Cnes sillonne le pays depuis le 5 septembre pour s'enquérir des préoccupations et de toutes les franges de la société. Le Cnes a animé jusqu'à présent onze rencontres ayant concerné plus d'une vingtaine de wilayas du Sud, l'Est, et de l'Ouest du pays. D'autres wilayas seront, également, concernées par cette tournée qui se veut une étape préparatoire à six rencontres régionales pour aboutir en fin de course à des assises nationales sur le développement local, prévues pour le 22 décembre prochain à Alger.

L. B.

chômage comme un cas de référence.

Au total, entre 2004 et 2009, «le gouvernement algérien a réussi à créer 1,3 million d'emplois. Cette évolution positive a conduit à une baisse du taux de chômage total de 30% en 2000 à 15,3% en 2005, puis à 10,2 % en 2009», précise le rapport.

Pour le Pnud, «la politique publique de l'Algérie en matière d'emploi a, sans aucun doute, contribué à une diminution significative de la pauvreté laquelle atteignait seulement 5% de la population en 2008, contre 14,1% en 1995».

R. N.

EL-OUED

Campagne préventive contre les maladies du palmier

Plus d'un million de palmiers dattiers ont été traités contre les maladies du boufaroua et du myelois dans le cadre de la campagne préventive menée entre la mi-juillet et la mi-septembre derniers dans la wilaya d'El-Oued, selon la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Cette richesse phoenicicole traitée se répartit sur une superficie de 7.645 ha, soit le traitement de 25% de la superficie totale des palmeraies estimée à 27.000 hectares, a signalé la même Direction. Un montant de près de 35 millions de dinars a été consacré à cette opération de traitement contre les parasites du palmier, menée par 11 équipes relevant des services agricoles et 29 micro-entreprises privées. La DSA a relevé, lors de cette campagne préventive, une baisse sensible de la prolifération de ces deux maladies au niveau des palmeraies ciblées, en attendant le constat final devant être établi au terme de la campagne de récolte des dattes. Cette baisse a été imputée par les mêmes services à plusieurs facteurs liés notamment à la "bonne" maîtrise de l'opération de traitement, en plus de l'absence de conditions favorables à la prolifération des parasites du boufaroua et du myelois.

BISKRA

2.800 aides à la réhabilitation de constructions versées

Un total de 2.800 aides sont prévues à Biskra pour la réhabilitation de constructions urbaines, au titre de l'arrêté interministériel portant "aide à la réhabilitation des vieilles constructions à usage d'habitation", mis en application dans le cadre de la loi de finances pour 2010, a indiqué le directeur du logement et des équipement public (DLEP). Tout en précisant que le montant de chacune des aides est fixé à 700.000 dinars, M. Abdelaziz Zendagui a souligné que ces subventions seront "exclusivement destinées à la réhabilitation de logements achevés dans le tissu urbain" et que 200 aides seront versées dans la seule ville de Biskra. Le même responsable a ajouté que cette aide ne sera, cependant, accordée qu'après constat et évaluation par un bureau d'études ou un architecte agréés, sur la base d'un certificat de conformité de la propriété en question. Ce programme, qui s'inscrit dans le cadre de modernisation du cadre bâti, résulte des efforts consentis par l'Etat pour améliorer les conditions de vie des citoyens et donner un visage plus avenant aux villes algériennes, a conclu le même responsable.

EL-MILIA

Mise en service du CET

Un Centre d'enfouissement technique (CET) vient d'être mis en service dans la localité d'El-Milia (Jijel), selon les services de la wilaya. Ce centre à rayonnement intercommunale, destiné à prendre en charge, dans une première phase, le traitement des déchets solides des communes d'El-Milia et de Settara, permettra d'éradiquer les décharges anarchiques, de minimiser les risques de pollution ou de contamination de l'environnement et d'assurer la propreté des espaces.

Lors d'une récente visite sur le site de projet, au lieu-dit Zerzour, dans les environs immédiats de la ville d'El-Milia, le wali, Ali Bedrici, avait insisté sur la nécessité de mettre en service ce CET "le plus tôt possible" afin de lutter contre la prolifération des décharges sauvages incontrôlées et spontanées, nées un peu partout dans cette région du sud de la wilaya. Implanté sur une superficie de vingt hectares, ce centre, s'il venait à être exploité judicieusement, pourrait avoir une durée de vie d'au moins quinze à vingt ans, selon les responsables locaux du secteur de l'Environnement.

APS

TIZI-OUZOU, FORMATION RÉSIDENTIELLE ET APPRENTISSAGE

11.000 nouveaux stagiaires attendus

Durant la prochaine session de formation professionnelle, plus de 11.000 nouveaux stagiaires devraient rejoindre les établissements de formation et d'apprentissage de la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué la directrice du secteur.

« **Q**uelque 5.530 stagiaires suivront une formation en mode résidentiel au moment où 5.000 autres ont opté pour le mode de formation par apprentissage durant cette session d'octobre », a indiqué à l'APS Mme Djazira Guendoud qui a signalé la "disponibilité", durant cette même session, de 975 places de formation pour les femmes au foyer, 225 pour les personnes aux besoins spécifiques et 900 au profit des jeunes âgés de 16 à 20 ans, au moment où 850 autres places sont mobilisées dans le mode de formation à distance.

2.725 employés de différents secteurs de production, organismes et associations diverses bénéficieront, par ailleurs, d'une mise à niveau au niveau des établissements du secteur au titre des 43 conventions paraphées en ce sens, a ajouté la même responsable.

Les 67 établissements privés de formation agréés au niveau de la wilaya proposent une offre supplémentaire de 2.950 places pédagogiques, a fait savoir Mme Guendoud. Les spécialités du bâtiment, des travaux publics et de l'artisanat occupent, à elles seules, un taux de 85% des places proposées à la formation durant



cette nouvelle session, a précisé à l'APS cette responsable qui a fait cas d'au moins 2.132 stagiaires inscrits dans ces spécialités et qui seront répartis en 65 groupes de formation résidentielle.

Concernant l'encadrement, cette session d'octobre verra le recrutement de 650 nouveaux enseignants qui porteront ainsi l'effectif du secteur à 12.150 formateurs.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le sec-

teur de la formation professionnelle compte en tout 45 établissements, parmi lesquels 3 instituts nationaux, 29 centres de formation, 13 annexes professionnelles et 97 annexes déléguées.

Le secteur de la formation professionnelle assure, selon l'APS, une offre de 1.900 lits en internat et 3.500 places en demi-pensionnat.

APS

BOUMERDES, POMME DE TERRE DE SAISON STOCKÉE

Près d'un millier de tonnes écoulé



Pprès d'un millier de tonnes de pomme de terre de saison stocké au titre du Système de régulation des produits à large consommation (Syrpalac) a été écoulé, à ce jour, à Boumerdès, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

"Un volume global de plus de 26.000

tonnes de pomme de terre saisonnière, stocké par une trentaine d'opérateurs privés, sera progressivement injecté dans les marchés de la wilaya et hors wilaya", a ajouté un responsable de la DSA.

Entamée début septembre dernier pour se poursuivre jusqu'à fin novembre, cette

action de déstockage vise à maintenir le niveau de l'offre et de la demande et, partant, le cours de ce produit vital écoulé, actuellement, entre 23 et 24 DA le kg au niveau des marchés de gros contre 25 à 45 DA sur les étals des marchés de détail, selon ce responsable.

"Le déstockage progressif de la pomme de terre à cette période précise de l'année vise, également, à éviter une rareté de ce tubercule sur les marchés, d'autant plus qu'il n'est attendu aucune récolte jusqu'à la fin décembre", a précisé le même responsable en ajoutant qu'il s'agit aussi de "prévenir" un pourrissement de la quantité de pomme de terre entreposée dans les aires de stockage depuis juin dernier.

La wilaya de Boumerdès a engrangé une production de plus de 50.000 tonnes de pomme de terre de saison en juin dernier, dont plus de la moitié a été stockée, selon la DSA.

"Nous avons enregistré une nette amélioration de la production comparative aux campagnes précédentes, où le rendement à l'hectare était estimé à 300 quintaux contre 320 quintaux cette année", s'est félicité la même Direction. Durant la même période, la wilaya avait réalisé également une récolte de près de 5.000 tonnes de semences de pomme de terre sur une surface globale de plus de 150 ha.

APS

BATNA, APICULTURE

Production de 5.000 quintaux de miel

Au terme de la saison agricole 2010-2011, la production de miel a effectué, dans la wilaya de Batna, "un bond important", atteignant un volume de 5.000 quintaux, a affirmé le directeur des services agricoles (DSA).

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est en marge de la cérémonie d'ouverture de la 1re fête de wilaya de l'apiculture, ouverte au siège de la Chambre de l'agriculture, que M. Mohamed Lamine Grabsi a assuré que Batna figure désormais parmi les premières wilayas productrices de miel avec un total de 2.000 apiculteurs et 70.000 ruches produisant chacune une moyenne de 1,2 quintal par an. La récolte de miel de la wilaya est en constante évolution depuis quelques années, avec 3.900 quintaux la saison dernière et 2.900 quintaux durant la saison 2008-2009, a souligné le même responsable à l'APS. M. Grabsi a indiqué que la tenue de cette fête a justement été motivée par l'évolution marquée de cette filière dans les Aurès. Une fête qui vient s'ajouter aux quatre événements similaires organisés dans la wilaya, en l'occurrence la fête de l'abricot à N'gaous, la fête des pommes à Arris, la fête du lait à El-Madher et le salon avicole de Aïn Touta. *"Cet événement est également une occasion pour rapprocher les producteurs de miel et mieux organiser la profession"*, a noté, de son côté, le président de l'association des apiculteurs de la wilaya, M. Ahmed Boukhlof. Lors de



cette fête inaugurée par le wali de Batna, M. Hocine Mazouz, les producteurs participant ont mis l'accent sur le problème de la commercialisation qu'ils ont qualifié *"d'écueil majeur"* entravant le développement de la filière, illustré par le fait que la récolte *"demeure pour de longues périodes entassée chez les producteurs en dépit de sa qualité"*. Répondant aux préoccupations de ces professionnels, le wali de Batna les a invités à s'organiser en coopératives pour assurer le conditionnement et la distribution de la production et, éventuellement, en exporter une partie, a indiqué l'APS. La spécialité apicole est, depuis 1999, enseignée au CFPA de Chemora pour accompagner l'évolution de la

filière à travers l'initiation aux techniques d'élevage les plus modernes, a affirmé M. Abdelouahab Nouioui, formateur au centre, soulignant, toutefois, le faible engouement pour cette spécialité de formation résidentielle *"contrairement aux formations à la carte qui attirent davantage de producteurs"*. Durant cette fête du miel, plusieurs variétés de miel ont été exposées et proposées à la vente au prix "promotionnel" de 2.400 DA le kilogramme, suscitant de petites "bousculades" de consommateurs.

B. M.

MOSTAGANEM, CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 53.000 hectares concernés



Une superficie de 53.000 hectares, destinés à la céréaliculture est ciblée par la campagne labours-semailles de la saison agricole 2011-2012 dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué le directeur des services agricoles. M. Abdelkader Mouissi a ajouté que la campagne, lancée

au début du mois d'octobre et qui se poursuivra jusqu'à fin décembre, prévoit l'emblavement de 29.000 ha en orge, 16.000 ha en blé tendre, 5.000 ha en blé dur et 2500 ha en avoine.

La Direction des services agricoles a réuni, en coordination avec les différents

opérateurs concernés, toutes les conditions nécessaires à la réussite de cette campagne, en augmentant notamment le quota des semences octroyées aux agriculteurs par les coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) d'Oued Rhieu et de Relizane, a indiqué la même source, précisant que cette augmentation est de l'ordre de 6% à 30%, soit 12.000 quintaux.

Environ 5.000 quintaux de semences traitées 5.000 qx d'engrais, dont le prix est subventionné par l'Etat à hauteur de 20%, sont fournis aux céréaliculteurs, a ajouté M. Mouissi.

La direction du secteur a organisé, au niveau des dix daïras de la wilaya, des rencontres de vulgarisation et de sensibilisation au profit des fellahs ayant permis d'expliquer différentes mesures prévues par l'Etat pour soutenir la production céréalière, notamment le crédit sans intérêt "Rfig".

La wilaya de Mostaganem a enregistré, durant la saison agricole écoulée une production estimée à 500.000 quintaux de céréales, soit une baisse de 40% par rapport à la saison 2009-2010 en raison, explique le directeur des services agricoles, de la "faible" pluviométrie dans la région.

APS

EL-TARF

Ouverture de deux nouveaux laboratoires de recherche

La rentrée universitaire 2011-2012, prévue demain mardi au centre universitaire d'El-Tarf, sera marquée par l'ouverture de deux nouveaux laboratoires de recherche en médecine vétérinaire et en biologie, a indiqué jeudi le directeur de cet établissement, lors d'un point de presse.

Les deux premiers thèmes de recherche retenus pour le démarrage de ces deux laboratoires ont trait à la production animale, sous l'intitulé "biotechnologie et santé animale" et à la "biodiversité et la pollution des écosystèmes", a précisé M. Rachid Siab.

Abordant le volet lié aux effectifs, le même responsable a fait savoir que le centre universitaire accueillera, cette année, 3.950 étudiants, dont 1.049 nouveaux inscrits, avant de rappeler qu'en 2010, 3.622 étudiants y ont suivi leurs cours, dont 721 ont reçu leurs diplômes en juin dernier.

Par ailleurs, 6 nouvelles filières ont été ouvertes dans le cadre du système licence-master-doctorat (LMD) pour l'année universitaire 2011-2012, selon le directeur du centre qui a précisé qu'il s'agit des sciences de la nature et de la vie, des langues et littératures étrangères, de la langue et littérature arabe et des sciences humaines et sociales.

Relevant le recrutement de 60 enseignants, M. Siab a évoqué la question de l'hébergement des étudiants pour noter que les œuvres universitaires offrent une capacité de 2.682 lits dans trois résidences.

ORAN

Réalisation de logements haut standing

La wilaya d'Oran propose une centaine d'hectares, dans des sites "stratégiques", pour la construction de logements "haut standing", a annoncé le wali d'Oran.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation de la ville, dont le dossier a fait l'objet d'étude récemment, vise l'amélioration urbaine du groupement d'Oran, qui englobe les communes d'Oran, Bir El-Djir et Es-Senia, notamment "la promotion du paysage urbanistique d'Oran, considérée comme métropole méditerranéenne, a ajouté M. Abdemalek Boudiaf.

Ce projet, portant sur la construction de près de 15.000 logements promotionnels, permettra de favoriser un parc de logements "haut standing" qui constituera une "ceinture esthétique" au groupement urbain d'Oran, a indiqué le même responsable.

Il a annoncé, dans le même sens, l'installation d'un comité technique pour l'accueil et l'étude des dossiers relatifs à ce projet, tout en soulignant que l'Etat recherche des investisseurs hautement qualifiés dans ce domaine.

Le wali a ajouté que les services concernés par le foncier poursuivent leurs efforts pour procurer des assiettes supplémentaires à ce projet.

Une étude a été lancée récemment pour la réalisation de 3.500 logements promotionnels aidés par des entreprises publiques spécialisées.

En outre, 3.000 autres logements du même type seront réalisés par des entrepreneurs privés.

APS

LIBYE

L'université de Syrte sous le contrôle du CNT



Les forces du Conseil national de transition (CNT) en Libye ont pris le contrôle de l'université de Syrte, au terme de violents combats contre les troupes loyales au colonel Maâmmar Kadhafi, ont rapporté hier les médias. Des centaines de combattants se trouvaient dimanche matin sur le campus de l'université et sur celui, attenant, de la "nouvelle université", immense chantier avec des dizaines d'immeubles en construction depuis lesquels les forces loyalistes ont fait de ravages parmi les pro-CNT ces derniers jours. Les combats se poursuivaient ce matin essentiellement autour du centre de conférence Ouagadougou, énorme bâtisse en forme de blockhaus située légèrement au nord-ouest de l'université.

EGYPTE

L'armée amende officiellement la loi électorale



L'armée égyptienne a officiellement amendé une loi électorale suite aux critiques des partis politiques qui avaient menacé de ne pas participer aux prochaines élections, a rapporté l'agence officielle Mena.

Le Conseil suprême des forces armées (CSFA) a "décidé d'abroger l'article 5 de la loi électorale" qui réservait le tiers des sièges aux indépendants au sein du Parlement, a précisé Mena. Son abrogation permettra aux partis politiques de présenter des candidats pour ces sièges-là.

Il y a une semaine, le CSFA avait accepté de revenir sur cet article controversé après une rencontre entre le chef d'état-major Sami Anan et des membres de la Coalition démocratique, une alliance électorale regroupant l'influent parti des Frères musulmans et une trentaine de formations.

La Coalition démocratique estimait que l'article contesté favorisait le retour de proches de Hosni Moubarak. Elle a également réclamé une loi excluant pour dix ans du scrutin les politiciens convaincus de corruption.

Les premières élections législatives depuis la chute du régime de Moubarak le 11 février, se tiendront sur quatre mois à partir du 28 novembre.

Le futur Parlement aura six mois pour rédiger une nouvelle Constitution, avant la tenue de l'élection présidentielle en 2012.

APS

YEMEN

Ali Abdallah Saleh se dit disposé à quitter le pouvoir

Le Président yéménite annonce qu'il abandonnera le pouvoir dans les jours prochains. Mais sans pour autant laisser le champ libre à ses opposants, qui y voient une nouvelle manœuvre.

« *J*e ne veux pas le pouvoir, et je l'abandonnerai dans les jours prochains. » Le président contesté du Yémen Ali Abdallah Saleh, dont le départ est réclamé depuis fin janvier par un mouvement de contestation populaire, s'est déclaré ce samedi disposé à abandonner le pouvoir, dans un discours retransmis par les médias officiels rapporte le journal *Libération*.

Le chef de l'Etat yéménite s'est déchaîné contre ses opposants, affirmant qu'il était « impossible de les laisser détruire le pays », ajoutant qu'il y a avait « des hommes sincères, qu'ils soient militaires ou civils », capables de gouverner le Yémen.

Saleh a annoncé qu'il allait convoquer une réunion du Parlement dans les prochains jours, sans préciser pourquoi.

Le président yéménite, au pouvoir depuis 33 ans, avait dit dans le passé qu'il était prêt à un transfert du pouvoir et à signer un plan des monarchies arabes du Golfe pour remettre le pouvoir à l'opposition, mais il n'avait pas agi en conséquen-



ce.

Les forces qui sont fidèles au président, commandées par des membres de sa famille, se sont opposées ces dernières semaines aux unités dissidentes de l'armée à Sanaa.

Désinformation

Interrogée par la chaîne arabe *Al-Jazira*, la militante yéménite Tawakkol Karman, qui a reçu vendredi le prix Nobel de la paix, a rejeté comme des mensonges les propos du chef de l'Etat.

« Nous ne croyons pas cet homme (...) il doit remettre le pouvoir qu'il a usurpé à la révolution. Nous poursuivrons notre révolution pacifique », a déclaré la jeune

femme qui campe depuis des mois sur une place de Sanaa aux côtés d'autres opposants pour réclamer la chute du régime de Saleh.

Pour sa part, Mohammad Sabri, un dirigeant du Forum commun qui regroupe les partis de l'opposition parlementaire, a affirmé à l'AFP que les propos du président étaient « de la désinformation pure ».

« S'il est sérieux, pourquoi n'abandonne-t-il pas le pouvoir dès ce soir, comme le réclame le peuple yéménite ? » a-t-il demandé.

Saleh, dont le mandat expire fin 2013, est accusé de corruption et de népotisme par ses détracteurs. Les forces qui lui sont fidèles et sont commandées par des membres de sa famille, se sont opposées ces dernières semaines aux unités dissidentes de l'armée à Sanaa, faisant des dizaines de morts.

L'émissaire de l'Onu au Yémen, Jamal ben Omar, a tenté en vain de parvenir à une solution politique sur la base du plan élaboré par les monarchies du Golfe qui prévoit le départ de M. Saleh en échange d'une immunité pour lui-même et ses proches.

Dans une interview au *Times* et au *Washington Post* publiée le 29 septembre, Ali Abdallah Saleh a affirmé qu'il ne quitterait pas le pouvoir si ses anciens alliés devenus ses opposants étaient autorisés à participer à des élections, estimant que cela mènerait à une guerre civile.

R. I./ Libération

TUNISIE, ISLAMISTES

Ils exigent le port du voile

Des islamistes occupent l'université de Sousse. Ils ont envahi samedi dernier l'université de Sousse, dans le nord-est du pays, pour protester contre le refus d'inscription opposé par les autorités universitaires à une étudiante voilée.

« Le secrétaire général de l'université a été agressé ce matin avec beaucoup de violence par un groupe d'extrémistes religieux », a déclaré Moncef Abdoul Djilil, doyen de la faculté de lettres et de sciences humaines de l'université de Sousse, une ville située à environ 150 km au sud de Tunis, sur la côte méditerranéenne.

Selon cet universitaire cité par l'agence de presse officielle TAP, quelque personnes

ont manifesté devant la faculté de lettres avant d'envahir le bâtiment en brandissant des banderoles réclamant le droit des étudiantes à porter le 'niqab' (voile).

« Cet incident grave a provoqué un mouvement de terreur et de panique dans les rangs des étudiants et des enseignants », a ajouté le doyen.

Des témoins ont raconté à Reuters qu'un important déploiement de forces de sécurité avait été mis en place après l'incident autour du bâtiment universitaire pour empêcher tout nouvel incident.

La Tunisie, dont « la révolution de jasmin » a chassé du pouvoir le président Zine Ben Ali le 14 janvier, organisera le

23 octobre des élections constitutives, premier scrutin dans la région depuis le déclenchement du Printemps arabe.

L'affaire du "niqab" de Sousse illustre les tensions religieuses susceptibles de dominer les élections, qui opposent laïques et islamistes. Les islamistes modérés d'Ennahda pourraient arriver en tête au soir du 23 octobre.

Le ministère de l'Education a décidé d'interdire le "niqab", qui recouvre l'ensemble du visage, à l'université à compter du début de l'année universitaire.

SYRIE

L'opposition évoque le dialogue avec le pouvoir... sous conditions

Les opposants syriens au président Bachar al-Assad ont réaffirmé samedi que le dialogue avec le pouvoir ne pourra être engagé sans un « retrait total des forces armées du terrain », ont rapporté des médias.

« Aucun dialogue avec le gouvernement ne sera possible sans le retrait des forces armées des rues, l'arrêt des meurtres et arrestations et l'autorisation de manifestations pacifiques », a souligné un représentant de l'opposition syrienne, Abdelaziz al-Khair.

Dans un communiqué rendu public samedi, l'opposition a réitéré « son rejet à toute intervention militaire étrangère dans les affaires internes du pays ».

L'opposition a tenu ces propos à la suite d'un rassemblement jeudi dans la région de Halboun, située à 30 km de Damas.

La répression militaire « compliquera la crise et entraînera davantage d'intervention étrangère et de violence interne », souligne le communiqué.

Quelque 90 représentants de l'opposi-

tion, dont des membres du Conseil national syrien (CNS), sont réunis jusqu'à dimanche au nord de Stockholm (Suède), cherchant à rallier davantage de soutien. Des opposants du CNS se trouvaient aussi au Caire (Egypte) mais leur réunion destinée à élire une direction a été reportée à une date indéterminée en raison de « problèmes techniques », selon un des membres de la coalition.

APS



ELECTRICITÉ ET GAZ EN 2010

UN BILAN DE LA CREG PLUTÔT OPTIMISTE

La production nationale d'électricité a atteint 45,17 TWh en 2010, en hausse de 5,6% par rapport à 2009, selon le rapport d'activité 2010 de Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG), publié sur son site web.

Page 12-13

**SALON DE L'INDUSTRIE
DU PLASTIQUE ET DU CAOUTCHOUC**

Plus de 60 exposants

Page 12



● 148.888 T DE BLÉ IMPORTÉS ENTRE LE 22 ET 28 SEPTEMBRE

L'Algérie double son approvisionnement

● PÉTROLE

Le prix du panier Opep passe en dessous des 100 dollars

Page 12-13

ELECTRICITÉ ET GAZ EN 2010

UN BILAN DE LA CREG PLUTÔT OPTIMISTE

La production nationale d'électricité a atteint 45,17 TWh en 2010, en hausse de 5,6% par rapport à 2009, selon le rapport d'activité 2010 de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg), publié sur son site web.

PAR TASSAËDITE LEFKIR

La part des filiales Sonelgaz s'élève à 79%, dont 54% pour la Société algérienne de production de l'électricité (SPE), celle de Shariket Kahraba Hadjeret En Nouss (SKH), producteur indépendant, est de 21%. Le système électrique national est constitué d'un réseau interconnecté qui couvre le nord et une partie du sud du pays et comprenant le réseau de transport interconnecté auquel sont raccordés les centrales de production et les principaux clients industriels, ainsi que les réseaux de distribution desservant le reste de la clientèle (ménages, services, PME/PMI) et vingt-cinq réseaux isolés, alimentés par des turbines à gaz (Adrar, Illizi, In Salah et Tamanrasset) ou par des groupes diesel desservant les villes du Sud, à travers des réseaux de distribution.

Selon le document la puissance maximale appelée PMA a été enregistrée le samedi 24 août 2010 à 20 h 30, au niveau de 7 718 MW, en hausse de 6% par rapport à celle de 2009 (7 280 MW). A fin 2010, la capacité installée de production d'électricité sur le réseau national a atteint 11 332 MW, dont 10 834 sur le réseau interconnecté.

Pour ce qui est des Ventes, elles ont atteint 35,8 TWh, en hausse de 5,9% (soit 33,8 TWh) par rapport à 2009. Cette croissance a concerné la clientèle résidentielle (basse tension) avec 8,1% d'augmentation contre 4,4% en 2009 et la clientèle haute tension HTA avec une hausse de 4,3% contre 2,7% en 2009. La croissance des ventes à la grande industrie (HTB) est de 2,6%, en baisse de 1 point environ par rapport à 2009 avec 3,7%, indique le rapport.

En termes d'apport en abonnés nouveaux, l'année 2010 est caractérisée par le raccordement de 297 470 clients, toutes tensions confondues, portant ainsi le nombre total d'abonnés à 6 823 469 clients dont un client pour la Haute tension HTB portant le total existant à 96, 1 970 clients, 1 970 client Haute tension HTA portant le total existant à 43 717 et 295 499 clients Basse tension BT portant le total existant à 6 779 656.

Concernant les pertes, un taux de 4,5%, correspondant à un niveau de 2 039 GWh a été enregistré sur le réseau de transport s'écartant de 10,8% par rapport à l'objectif fixé de 4%, soit 1 840 GWh. Le taux de pertes enregistré pour la distribution au niveau de 19,8%, représentant 7 049 GWh, reste très élevé malgré les actions entreprises en matière de gestion de la clientèle (relève, facturation, comptage...), ajoute le document qui précise que les ventes des sociétés de distribution de l'ouest (SDO), du centre (SDC), d'Alger (SDA) et de l'est (SDE) ont connu, en 2010, les hausses respectives de 6,7%, 5,9%, 5,5% et 5,3% par rapport à 2009.

Dans le volet investissement, il est indiqué que pour les

centrales électriques, les investissements connaissent des retards à différents stades. L'entrée en service de l'installation électrique hybride solaire gaz de Hassi R'mel, prévue initialement pour août 2010, a été reportée d'abord à novembre 2010, puis à avril 2011. Les centrales diesel et turbines à gaz des réseaux isolés du sud et du pôle d'Adrar, dont le renforcement a été décidé en mars 2007, connaissent des retards importants par rapport aux dates d'entrée en exploitation, prévues initialement, pour la plupart, pour les années 2008 et 2009. Sur les 19 renforcements de centrales prévues, 5 seulement ont été réalisés dans les délais.

Certains appels d'offres ont été déclarés infructueux à plusieurs reprises. Il s'agit des projets de centrales de Aïn Djasser, F'kirina, Timimoun, Messerghine et Kabertene (éolienne). Cette situation pose, selon la CREG, des interrogations sur la pertinence de la procédure d'appel à la concurrence, notamment sa partie relative au cahier des charges.

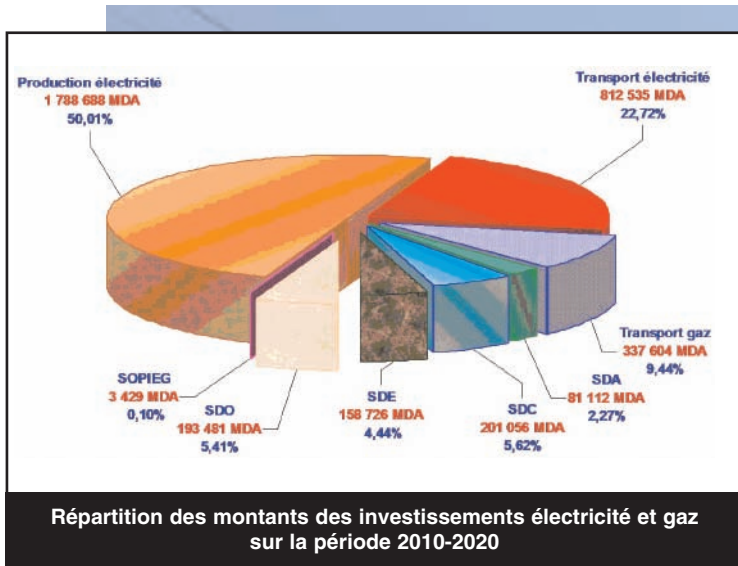
A noter l'attribution, en 2010, du marché relatif à la réalisation d'une centrale éolienne d'une capacité de 10 MW à Kabertene, dans la région d'Adrar, et l'ouverture des plis des offres techniques pour la réalisation de la centrale TG 2 x 200 MW à Messerghine.

Pour ce qui est du réseau de transport d'électricité, le gestionnaire du réseau (GRTE) a mis en service 1 046 km de lignes, toutes tensions confondues, portant ainsi la longueur totale du réseau de transport à 20 802 km. Ces ouvrages ont permis de sécuriser l'alimentation de certaines régions et villes du pays et d'améliorer le fonctionnement du système.

Cependant, les retards cumulés pour la mise en service d'un nombre important d'ouvrages (lignes, postes, renforcement en transformateurs) ont eu un impact sur le fonctionnement du système ainsi que sur la continuité et la qualité de service.

Meilleure gestion production-demande en 2010

Selon la Creg, la gestion de l'équilibre production-demande d'électricité en période de pic de consommation a été plus favorable que les années précédentes grâce à l'important apport en capacité de production d'environ 3 100 MW, intervenu suite à l'entrée en service, durant l'année 2009, de la centrale de SKH et des nouvelles centrales (TG) faisant partie du plan de développement de l'opérateur SPE. Mais la gestion du creux de consommation de la nuit et de l'après-midi, notamment durant les saisons de faible demande (printemps et automne) n'a pas été aisée indique le rapport qui spécifie que ces périodes sont caractérisées par un excédent de capacité de production, décou-



Répartition des montants des investissements électricité et gaz sur la période 2010-2020

lant du fonctionnement à pleine puissance des centrales électriques, imposé par le contrat take or pay de SKH et la production continue d'eau par la société Kahrama d'Arzew, de la modulation réduite de certaines unités de production et de la nécessité, pour des raisons de sécurité d'alimentation, de maintenir des centrales en service à Hassi Messaoud et à Hassi R'mel.

De plus, l'incapacité du réseau de transport à acheminer un flux d'énergie important entre les régions, du fait de la congestion de l'interconnexion Centre-Est, conséquence des retards de réalisation des ouvrages de renforcement, complique la gestion du creux de consommation.

Cette situation, rapporte le document, a contraint l'opérateur du système électrique (OS) à procéder parfois à l'arrêt des groupes de la centrale Sharikat Kahraba Berrouaghia (SKB), après l'arrêt des turbines à gaz, et la limitation à leur minimum technique des centrales de base.

Les contraintes de gestion du creux de charge risquent d'être aggravées avec la mise en exploitation des centrales de Terga (2011) et Koudiet Eddraouche (2012) de 2 x 1 200 MW.

La demande électrique a été satisfaite sans contrainte malgré les indisponibilités liées à des arrêts pour de longues périodes d'importants groupes de production du parc SPE (TV3 Jijel (196 MW), TG2 Tilghemt (100 MW), TG1 Fkirina (146 MW)) et la prolongation, au-delà du délai initial d'une année par



groupe, de l'opération de réhabilitation des groupes de la centrale Marsat, en octobre 2007. Cette opération, qui a concerné trois groupes sur les cinq qui composent la centrale, n'a encore livré aucun groupe à l'exploitation.

L'année 2010 a été marquée par des incidents sur le réseau de transport de l'électricité survenus au courant du mois de juin. En effet, la tempête qui a sévi durant la nuit du 14 au 15 juin dans la région nord-est du Sahara a causé la chute de plusieurs pylônes (400, 220 et 60 kV). De par la perte de ces lignes, une insuffisance de moyens de transfert d'énergie et la dégradation du plan de tension dans cette région ont eu pour conséquence le recours, comme ultime mesure, au délestage de charge en période de forte demande. Les localités qui ont été affectées sont celles alimentées à partir des postes électriques El Oued, Biskra, Touggourt, El Amiria, Tolga, Ouled Djellal, M'ghaïr, Aïn Naga et Barika. Sans le recours à cette mesure, la sur-

charge des lignes restantes reliant la partie touchée par l'incident au reste du réseau de transport aurait entraîné des conséquences autrement plus graves. Ces incidents qui ont affecté la partie sud du réseau interconnecté interpellent sur les causes ayant provoqué des chutes d'une telle ampleur et qui ont concerné des ouvrages neufs, de surcroît réalisés en technique 400 kV.

Le fonctionnement du système électrique a été aussi caractérisé par des perturbations dues à de nombreux déclenchements de postes haute tension HTB (220/60 kV) qui ont privé d'électricité les consommateurs dans diverses régions pendant des durées relativement longues, dépassant parfois plusieurs heures. Une grande part des perturbations qui ont touché le réseau de transport (transformateurs HTB/HTA notamment) ont eu pour origine des incidents sur les réseaux de distribution, traduisant une insuffisance de coordination entre les gestionnaires des réseaux.

De plus, des interruptions d'alimentation des usagers pour cause d'avaries de matériels au niveau des réseaux de distribution (amorçages boîtes de jonction et d'extrémités, chutes de conducteurs, etc.) ont été enregistrées dans plusieurs régions durant la période estivale. Ces coupures répétées au niveau de certains réseaux basse tension, survenues pendant les grosses chaleurs, ont exacerbé le mécontentement des citoyens.

Gaz : une consommation identique à 2009

La consommation de gaz du marché national a atteint 27,5 Gm3, niveau identique à celui enregistré en 2009, sous l'effet conjugué de la baisse de l'autoconsommation des unités GNL et de l'impact des cycles combinés sur l'amélioration du rendement du parc de production d'électricité, indique le rapport. L'année 2010 a été caractérisée par la mise en service de 241 097 clients, toutes pressions confondues, ce qui porte le nombre d'abonnés à 3 099 205.

Le gaz naturel destiné au marché national est fourni par Sonatrach. Il est acheminé aux centrales électriques, aux clients desservis par les distributeurs et aux unités situées dans les zones industrielles d'Arzew et de Skikda à travers le réseau de transport national du GRTG et les réseaux des sociétés de distribution.

La consistance du réseau de transport du gaz du GRTG à fin 2010 est de 1 1601 km, en évolution de 19% par rapport à 2009. Cette croissance intègre le transfert de Sonatrach au GRTG de 10 ouvrages, totalisant une longueur de 261 km, effectué dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'arrêté ministériel du 3 mars 2009 qui fixe les canalisations et installations faisant partie du réseau de transport gaz alimentant exclusivement le marché national.

L'année 2010 a été également marquée par la mise en gaz de 184 distributions publiques de gaz (DP), ce qui ramène leur nombre total à 1 085 DP.

Sur le plan investissement, durant l'année 2010, le réseau de transport s'est accru de 1 878 km, représentant 42% de l'objectif prévu de 4 487 km. Le nombre total de postes est de 2 455, en évolution de 14% par rapport à 2009 (2 147 postes), 184 antennes ont été mises en gaz pour l'alimentation des DP (soit 52% de la prévision de 357 antennes), correspondant à une longueur de 1 608 km (soit 40% de l'objectif initial de 3 999 km).

Moins d'incidents sur le réseau de transport

La gestion du système gazier a été caractérisée par les difficultés d'exploitation dues aux travaux de réhabilitation du gazoduc GG1 (Hassi R'mel-Bordj Ménaïel) et la limitation de la pression de service de cet ouvrage. Les quatre opérations de maintenance effectuées sur ce gazoduc, entre septembre et novembre 2010, ont eu pour conséquence la coupure de plusieurs DP et clients industriels ainsi que le passage au fuel des cinq centrales de la région Centre.

L'entrée en service dans les délais du gazoduc 28 Meurad-Eucalyptus, prévue pour renforcer l'approvisionnement de la région Centre, aurait permis de sauvegarder l'équilibre du système gazier et de pallier à ces contraintes.

Les autres perturbations dans la livraison de gaz suite aux incidents sur le réseau de transport du GRTG ont été moins importantes par rapport à 2009. Un seul incident mérite d'être mentionné, celui survenu le 4 juin 2010 sur l'antenne 8 alimentant la ville de Benchoud (Boumerdes), causé par un glissement de terrain.

Selon la même source, les indisponibilités des ouvrages lors des travaux programmés de réhabilitation du réseau ou de raccordement de nouveaux clients ont été aussi moins nombreuses que celles enregistrées en 2009. Sur 99 interventions effectuées sur le réseau durant l'année, 29 seulement ont nécessité l'interruption de la fourniture de gaz aux clients.

Une nette amélioration des indicateurs de la qualité de service a été observée par rapport à l'année 2009 : le nombre d'interruptions des postes de détente/livraison a connu une baisse significative, passant de 40 à 27. Elles n'ont touché que les postes de distribution publique, dont 12 nouvellement mis en service et ont principalement eu pour cause le givrage des lignes favorisé par le faible tirage.

T. L.

SALON DE L'INDUSTRIE DU PLASTIQUE

ET DU CAOUTCHOUC

Plus de 60 exposants

La 5e édition du Salon international de l'industrie du plastique et du caoutchouc se tiendra du 13 au 16 octobre au Palais des expositions, aux Pins Maritimes, à Alger. Plus d'une soixantaine d'exposants prendront part à ce Salon international qui est destiné aux professionnels de l'industrie du plastique et du caoutchouc.

Appelée «Expoplast», cette manifestation économique coïncidera cette année avec le lancement du 1er Salon de la canalisation, tube et de la tuyauterie «Pipexpo». C'est d'un rendez-vous économique qui se veut, selon les organisateurs, «un lieu d'échange d'idées et de techniques entre les industriels nationaux et leurs homologues étrangers».

C'est aussi l'occasion de mettre en contact d'autres opérateurs économiques, en particulier les entreprises chargées de la réalisation des projets de développement local dans les secteurs du bâtiment, de l'hydraulique et de l'agriculture. Pour ce qui est du volume du marché du plastique en Algérie, la production nationale du plastique tourne autour de 110.000 tonnes/an pour la légendaire et historique Entreprise nationale de l'in-

dustrie du plastique (ENIP), la plus importante du pays. Cela alors que la production des 12.000 entreprises privées activant dans cette filière se situerait entre 600.000 et 900.000 tonnes/an. Expoplast a drainé lors de sa 4ème édition en 2010 quelque 8.000 visiteurs dont 3.600 professionnels, selon les statistiques des organisateurs. L'industrie du plastique se cherche toujours. Bien que l'Algérie dispose des potentialités énormes dans l'industrie du plastique, elle reste dépendante de l'importation. Sur un million de tonnes de plastique utilisées par an, en Algérie, seule la moitié est transformée localement, alors que le reste, «les produits finis» sont importés d'Asie et d'Europe.

A titre comparatif, le Maroc compte dans son tissu industriel 500 entreprises de transformation de plastique dont 95% sont des PME/PMI qui transforment 400.000 tonnes de plastique annuellement. La Tunisie qui s'est spécialisée dans les plastiques techniques, compte, elle aussi, 420 unités industrielles dont 25 ont été créées en partenariat avec les Français. Il est à noter que 15 parmi ces unités sont des entreprises exportatrices. La Tunisie exporte des produits finis tels que les articles d'emballages, les sachets, les sacs, les polyéthylènes destinés à l'agriculture, les polystyrènes. Les produits tunisiens sont exportés, en bonne partie, vers les pays du Maghreb (26% vers l'Algérie et 22% vers la Libye). Depuis quelques années, l'Algérie multiplie les efforts pour relancer cette industrie.

148.888 T DE BLÉ IMPORTÉS

ENTRE LE 22 ET 28 SEPTEMBRE DERNIER

L'Algérie double son approvisionnement

Le gouvernement, qui a fini par doubler les importations de blé, assure que ce n'est pas une baisse de la production qui a motivé les actions mais d'autres facteurs, dont la contrebande. Selon les statistiques officielles, l'Algérie enregistre une hausse de 59% de la facture alimentaire au premier semestre 2011, soit 4,83 milliards de dollars contre 3,02 pour la même période de 2010.

Les importations «massives» de céréales, semoules et farines sont passées de 1,02 milliard de dollars au 1er semestre 2010 à 2,04 milliards durant la même période en 2011, soit une progression de près de 100%. L'Etat a recouru à l'augmentation de ses importations céréalières pour compenser les quantités transférées frauduleusement dans des pays voisins. Ceci explique, un tant soit peu, l'importation et ce, pour éviter la pénurie de ces produits stratégiques comme le blé. Cette stratégie d'importation a placé notre pays à la tête des meilleurs clients de la France qui

est le plus grand pays pourvoyeur de céréales. En effet, les chargements de céréales pour l'exportation à partir du port français de Rouen ont littéralement doublé au cours de la semaine s'étalant du 22 au 28 septembre.

De ce statut du plus gros acheteur de céréales françaises, l'Algérie a été la destination principale des exportations à partir du port de Rouen, avec 148.888 tonnes de blé, contre 82.470 tonnes par semaine durant le mois précédent et par rapport notamment de la période l'année d'avant (2010). Le premier ministre avait déclaré à ce propos : «Je tiens à corriger une donnée selon laquelle la faible production est à l'origine de la hausse des importations. Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Réda Hamiani, déplore pour sa part le fait que, par cette politique, «l'Algérie casse les prix internationaux» et que «des pays comme le Mali, le Niger, le Maroc, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie profitent aussi de ces subventions grâce à certains réseaux». Il ajoute : «C'est un non-sens de subventionner les produits au stade final». Selon lui, le faire à la source encouragerait les producteurs locaux à accroître leur production.

Cependant, l'expert Abderrahmane Metboul rappelle que «l'Algérie est un pays semi-aride» avec une productivité agricole «relativement faible». Aussi, les agriculteurs vont-ils «Surtout vers les cultures spéculatives se détournant des céréales». Pour l'expert, «l'Algérie a une économie rentière» dans laquelle «on importe 64% des besoins des entreprises et des ménages. C'est cela la dure réalité», a-t-il amèrement déclaré.

PÉTROLE

Le prix du panier Opep passe en dessous des 100 dollars

Le prix du panier Opep est passé sous le seuil des 100 dollars le baril lundi pour s'établir à 99,65 dollars contre 101,81 dollars, a indiqué mardi dernier l'Organisation sur son site internet. Le prix du panier Opep a perdu 2,16 dollars à 99,65 dollars le baril lundi dernier contre 101,81 dollars le baril la veille, indique encore la même source.

Le prix de ce panier avait franchi le seuil des 100 dollars le 21 février dernier dans le sillage de la hausse des cours sur les marchés mondiaux. Le niveau actuel des prix est considéré par certains membres de l'organisation comme étant normal avec un approvisionnement suffisant du marché. L'Opep avait abouti, le 8 juin dernier, lors de sa réunion à Vienne à un statu quo, maintenant inchangé de ses niveaux de production. Introduit en juin 2005, le panier de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Oriente (Equateur), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marine (Qatar), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (EAU) et le BCF 17 (Venezuela).

ENJEUX DE L'APRÈS-GUERRE POUR LA LIBYE

La nouvelle Note économique de la BAD

L'impact du conflit libyen sur l'économie du pays aura des conséquences importantes sur la reconstruction politique et économique, d'après la nouvelle Note économique de la Banque africaine de développement (BAD). Les institutions de l'Etat ont été affaiblies par le conflit et par le clientélisme qui régnait sous l'ancien régime. La Libye devra donc se doter d'institutions capables d'atténuer les conflits d'intérêt entre tribus et régions.

Les enjeux pour la Libye de l'après-guerre examinent les perspectives de reconstruction de la Libye, dans l'optique de la réparation des préjudices causés par la guerre et par le favoritisme qui sévissait dans le pays. Par-delà l'amélioration de la gouvernance, la reconstruction de la Libye devra s'accompagner de la mise en œuvre des réformes économiques compromises par l'ancien régime. Le pays devra tourner le dos à l'excès de dépendance vis-à-vis de l'Etat et des revenus des hydrocarbures, tout en prenant de plus en plus en charge les questions d'efficacité de la réglementation et de diversification. Les réponses à ces questions sont nécessaires pour mettre au travail le grand nombre de chômeurs en Libye.

Avant le conflit, le triangle libyen de l'extraction, du sous-développement institutionnel et d'une représentation limitée constituait un frein à la capacité de réforme et de création de diversité institutionnelle dans le pays. Maintenant que le conflit a rendu possible la rupture avec le passé, la Libye a l'opportunité de poursuivre une gestion plus efficace de son économie, et par là, l'amélioration du niveau général de la gouvernance dans le pays. Si l'impact du conflit sur le pays est important, les nouveaux dirigeants ont toutefois la capacité de prendre un grand nombre de décisions stratégiques qui leur permettront de poser les fondations d'une bonne gouvernance et de la réforme de l'économie.



FONDS PROPRES ET LIQUIDITÉS

Pourquoi sont-ils indispensables...

Le principe est - presque - acquis. Les banques de la zone euro, plombées par les dettes de leurs propres pays doivent se renflouer, augmenter leurs "capitaux propres".

Pourquoi ? Parce que les capitaux propres - appelés aussi fonds propres - des banques servent de garantie en cas de problème. Un exemple : lorsque l'établissement octroie 10.000 euros de crédit à un ménage ou à une entreprise, il doit mettre de côté, dans ses "coffres", une partie de cette somme. Si le ménage ou l'entreprise en question est ruiné, la banque ne sera pas totalement démunie. Plus les créanciers ont un profil de mauvais payeurs, plus l'établissement doit mettre de l'argent en réserve. Les capitaux propres servent à mesurer la solvabilité d'une banque. A ne pas confondre avec sa liquidité, qui représente sa capacité à se financer au jour le jour en empruntant à d'autres banques, et qui peut s'avérer tout aussi fondamentale pour la survie d'un établissement financier. Ainsi, Lehman Brothers, au moment de sa faillite le 15 septembre 2008, avait les fonds propres nécessaires mais des liquidités insuffisantes. La réglementation sur la solvabilité



des banques est très stricte, la faillite d'un établissement étant jugée inacceptable car elle peut mettre en danger l'épargne de milliers de contribuables et paralyser le financement de l'économie. En France une banque doit avoir un ratio de solvabilité de 8 % : pour 100 euros prêtés, elle doit mettre l'équivalent de 8 euros en réserve. Ces 8 euros ne sont pas

exactement des billets de banques, mais des actifs très solides. Parmi eux il y a des fonds "très propres", parce qu'ultra-solides, dits "Core tier one". Ils doivent représenter 3% du ratio. A partir de 2013, les banques seront soumises à des exigences renforcées par les règles dites de *Bâle-III*. Le ratio de capitaux "très propres", notamment, devra être augmenté en qualité et en quantité. Les banques ont jusqu'à 2019 pour se plier à ces règles. Mais, compte tenu des inquiétudes ambiantes, la plupart ont prévu d'accélérer le mouvement.

Faut-il en faire plus ? Le secteur européen est pénalisé par la crise des dettes souveraines. Un crédit accordé à un Etat, censé être moins risqué qu'un prêt à une entreprise, est devenu un emprunt potentiellement toxique.

En outre, l'économie en Europe étant financée à 70% par des crédits bancaires et à 30 % par le marché, via des obligations (aux Etats-Unis cette proportion est inverse), les banques ont des bilans bien plus gros qu'outre-Atlantique. Ce qui explique, en partie, que le stress se focalise sur les établissements européens plus qu'américains.

Allemagne : Une Bad Bank pour les centrales nucléaires ?

A Berlin, les milieux de l'énergie et de la finance discutent très sérieusement de la création d'une Fondation qui reprendrait la gestion des centrales nucléaires allemandes afin d'améliorer les capacités d'investissements des grands opérateurs dans le renouvelable.

La révélation de l'existence d'un projet de création d'une « Bad bank » publique pour gérer le crépuscule des 17 centrales nucléaires allemandes provoque une polémique autour du financement de la sortie du nucléaire. Dans son édition du vendredi 7 octobre, le quotidien économique *Handelsblatt* a confirmé qu'il détenait les plans d'un tel projet. Elaboré par la banque d'investissements Lazard, celui-ci fait actuellement l'objet de discussion entre les milieux gouvernementaux et les grandes entreprises de l'énergie. Selon le journal, cette Bad Bank prendrait la forme d'une fondation à qui l'on transférerait la gestion des centrales appartenant à EON, RWE, Vattenfall et EnBW, les quatre grands exploitants allemands du nucléaire. L'objectif final serait de déléguer la charge du démantèlement à cette fondation afin de rétablir la crédibilité financière de leurs propriétaires et ainsi d'augmenter leurs capacités d'investissement dans les énergies renouvelables. Ce plan, qui est encore qualifié de « secret », pose la problématique

du financement de l'abandon de l'énergie nucléaire par l'Allemagne. Cet abandon, qui suppose de faire passer la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique allemand de 20% actuellement à 35 dans 10 ans, devrait coûter environ 250 milliards d'euros, selon les estimations de la banque publique KfW. En dix ans, l'Allemagne va donc devoir adapter son réseau électrique au mode de production décentralisé des énergies renouvelables. Des chantiers coûteux tel le renforcement de la liaison nord-sud mais aussi la construction de nombreuses lignes régionales à basse tension sont au programme, de même que la construction de nouvelles centrales à gaz et à cogénération ainsi que l'érection de multiples parcs éoliens et photovoltaïques. Parallèlement, les entreprises mais aussi les particuliers devront investir de plus en plus dans des équipements et habitations de moins en moins voraces. Par ailleurs, le coût du démantèlement progressif des centrales nucléaires a été évalué à au moins 18 milliards d'euros, auquel se rajouterait au moins 10 milliards pour le retraitement et le stockage du combustible radioactif non compris. La banque de développement KfW a prévu 100 milliards d'euros sur les 5 ans à venir pour répondre aux besoins de financement des entreprises. Mais celles-ci, et leurs actionnaires, devront également parti-

ciper pour une bonne part à ces investissements. Or, la situation financière des quatre grands producteurs d'énergie allemands ne s'est pas améliorée depuis qu'Angela Merkel a engagé le pays vers la sortie du nucléaire. L'arrêt de toutes les centrales atomiques d'ici à 2022 va les priver de juteux bénéfices. Elles vont devoir en outre investir massivement dans des centrales thermiques non polluantes et dans la production d'énergie renouvelable.

La baisse annoncée de leur rentabilité n'est donc pas faite pour séduire les investisseurs. Déjà, les agences de notation financières ont abaissé la note d'EON et de RWE, qui, à l'avenir, devront donc payer plus cher pour obtenir de l'argent frais. D'où l'idée de la fondation. Dans le scénario évoqué, les exploitants transféreraient librement leurs centrales dans cette fondation. Celle-ci deviendrait responsable de leur gestion et de leur démantèlement ainsi que du stockage du combustible. En contrepartie, la Fondation bénéficierait des revenus dégagés par l'exploitation des centrales jusqu'en 2022. Soit près de 15 milliards d'euros. Soit 13 milliards d'euros de moins que les coûts de démantèlement. La différence serait alors prise en charge par l'Etat en échange d'une reconnaissance de dettes qui ne pourra être effacé que si ces entreprises investissent des sommes bien supérieures

dans le renouvelable.

Ceci ne constitue pour l'instant que les grandes lignes d'un plan non officiel mais que d'aucuns jugent difficilement contournable. Michel Vassiliadis, président du puissant syndicat de l'énergie IG BCE, estime ainsi qu'il sera difficile de réussir le pari de la sortie du nucléaire en se passant des capacités des grandes entreprises de l'énergie. Mais Mme Bärbel Höhn, vice-présidente du groupe parlementaire écologiste au Bundestag, ne partage pas ce point de vue : « J'ai rarement vu un plan aussi naïf et transparent. Ce projet de fondation conduit à une externalisation des risques qui reviendra à offrir beaucoup d'argent à EON et RWE », a-t-elle déclaré en affirmant que les exploitants de centrales avaient depuis longtemps provisionné les sommes nécessaires au démantèlement des centrales. Quant à Hermann Albers, président de la principale Fédération des entreprises de l'éolien (Bundesverband Windenergie), il considère que ces plans sont scandaleux car encore une fois, « ils sont négociés en secret » et « c'est le consommateur qui en fera les frais » : « Le tournant énergétique peut se passer de structures monopolistiques. Son intérêt réside précisément dans le fait qu'il va promouvoir un approvisionnement décentralisé et favoriser la concurrence », a-t-il déclaré.

SPECTACLE DANS MA FUSÉE AU CCF

Rimes et comptines à fleur de peau, au fil de la voix

«*Ma fusée, c'est une machine magique pour me promener dans l'univers. C'est ma maison. C'est mon corps. C'est pas grand, mais c'est un vrai monde qui vit et qui fait du bruit !*», annonce dans son dépliant la compagnie «*La Lune Rousse*» productrice du spectacle qui sera présenté au Centre culturel français d'Alger demain de 15 h à 17 h.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le spectacle Dans ma fusée est une histoire d'exploration et de découverte du monde. Les bambins pourront sentir comment ce monde vibre, écouter comment il résonne : onomatopées, rythmes, placement de la voix, mise en résonance, passage du souffle, imitation, action, communication, sens du temps, découverte de soi, de l'autre... à travers une histoire et des comptines.

Les petits textes, chantés ou parlés (mais toujours rythmés) sont de véritables fragments de musique. Ils empruntent la matière sonore de la langue, amplifient sa musicalité naturelle et démontrent, si besoin est, que la parole est musique.

Ils sont aussi ce qui, aussi sûrement que la soupe du soir, nous a tous aidés à grandir. Poétique, ludique, rigoureux et rigolo, Dans ma fusée est un spectacle pour les grands-parents, les nounous, les papas, les mamans, les enfants à partir de 2-3 ans. Créé par Anne-Gaël Gauducheau, ce spectacle est pour elle une nouvelle aventure : «*J'ai voulu proposer aux enfants un voyage dans leur langue maternelle : non seulement celle des mots, mais aussi des intonations, des onomatopées, des rythmes. On a quelquefois honte d'utiliser des outils aussi simples, aussi rustiques que les contes et les comptines : il m'a semblé cependant que si nous avions la patience, l'humilité et la bravoure de le faire, nous découvririons des secrets... alors nous l'avons fait ! Voici donc un spectacle profond mais sobre, simple, sans chichis, toute l'attention étant portée à la richesse*



et aux nuances musicales, ainsi qu'à la qualité de la relation à ce public bien particulier.» Basée en Pays de la Loire, la compagnie «*La Lune Rousse*» crée, produit et diffuse des spectacles depuis 18 ans.

Théâtre de paroles, récits, contes...

La vocation de la compagnie est de travailler à ce qu'on appelle aujourd'hui la Littérature orale associée à une recherche

sur la musicalité. Leur spectacles explorent le répertoire ancien des récits traditionnels et font également la part belle à l'écriture contemporaine.

Dans une démarche de questionnement et réappropriation du patrimoine oral, la Compagnie est de plus en plus entrée en contact, ces dernières années, avec le patrimoine tout court : ainsi, régulièrement, sont nés des spectacles liés à l'Histoire et au Patrimoine. Anne-Gaël Gauducheau est comédienne-diseuse d'écritures contemporaines, conteuse-voyageuse de récits d'ici ou d'ailleurs, amoureuse de langues étranges et étrangères. Elle gagne sa vie avec les mots (qu'elle parle, écrit, chante). Avec humour et rigueur, elle mêle le vrai et le faux, Histoire et histoires. Depuis 20 ans environ, elle explore la musique, la danse-théâtre (Cie Le Gestuaire) le répertoire de théâtre contemporain (comédienne pour la Cie). Elle écrit pour des spectacles depuis quinze ans, et récemment plusieurs de ses textes ont été édités par la compagnie «*La Lune Rousse*».

K. H.

Les artisans du conte

Idée originale, conception générale, écriture texte et co-écriture musicale : Anne-Gaël Gauducheau, collaboration artistique : Danielle Maxent, scénographie Gaëlle Plouzeau avec Anne-Gaël Gauducheau, récit et chants, percussions corporelles, boîte à musique, caxixi : Karine Germaix, co-écriture musicale, sanza, percussions corporelles, chant, accordina, caxixi, sheng, accordéon chromatique et récit. Production et communication Marthe Gauducheau Battan. Diffusion Charles Bodin et Marthe Gauducheau.

4e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER

À la recherche d'éditeurs spécialisés en Algérie

La bande dessinée algérienne fait face à une sorte de réticence en termes d'édition empêchant les jeunes bédéistes de sortir de leurs "bulles" pour mener leur carrière et affirmer leur créativité.

Même si le nombre d'éditeurs de livres dépasse les 150 en Algérie, ceux qui s'intéressent au 9e art se comptent sur les doigts d'une seule main, alors que ceux qui ont choisi de se spécialiser dans la bande dessinée sont presque inexistantes, selon des observateurs rencontrés lors du 4e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda).

Seulement sept maisons d'éditions nationales et deux étrangères en provenance du Mali et du Congo prennent part à ce Festival considéré comme l'une des plus importantes rencontres annuelles dédiées à la BD, à côté de la participation d'une centaine de bédéistes, scénaristes et dessinateurs, représentant 37 pays.

La question de l'édition de la bande dessinée, ses contraintes ainsi que la relance de la BD semblent être le souci majeur des bédéistes algériens rencontrés par l'APS

dans le cadre du FIBDA, même si ces derniers affichent l'espoir pour une véritable intégration de l'art de la BD en Algérie, pour peu que les conditions de sa promotion soient réunies.

Haroun, le créateur du personnage de M'quidech, estime que les éditeurs devraient se montrer plus disponibles envers les bédéistes pour éviter la déperdition de talents dont certains ont été contraints d'abandonner leur vocation, a-t-il rappelé tout en se félicitant de la présence de jeunes talents "très prometteurs".

Pour lui, le FIBDA est une "bonne occasion pour permettre aux bédéistes algériens de se réunir, d'échanger les idées et de sortir la bande dessinée de son hibernation".

Partageant le même avis que son confrère, Mahfoud Aïder considère que les jeunes bédéistes sont "très talentueux" et appelés à un avenir "radieux", à condition que l'attention de l'édition se porte aussi sur eux.

"Les éditeurs sont assez réticents envers le 9e art, considéré souvent comme un

"support mineur et débilitant". La BD vit avec des préjugés, a-t-il déploré, tout en affirmant que l'édition représentait le "principal inconvénient" pour les jeunes bédéistes.

A contrario, Natsu, un jeune bédéiste présent au FIBDA qui a peine à trouver un éditeur, a indiqué qu'il était "très difficile" de convaincre un éditeur généraliste pour éditer un album de bandes dessinées et de trouver un éditeur spécialisé.

Pour cet auteur de Degga, sorti en 2009 chez Z-Link, ce ne sont ni les idées ni les scénarios ou encore moins l'inspiration qui manquent, seulement, les éditeurs posent un obstacle.

Il se dit quand même optimiste quant à l'avenir de la bande dessinée algérienne car il s'agit, avant tout, d'une passion qu'il n'abandonnera jamais.

Pour sa part, l'auteur et éditeur Lazhari Labter, spécialisé depuis une année dans la bande dessinée et le livre pour jeunes, a estimé que le développement de la BD algérienne était tributaire de plusieurs facteurs outre l'organisation d'un festival

international.

L'auteur de Panorama de la bande dessinée algérienne de 1969-2009 estime également "impératif", à cet égard, de créer des revues de bandes dessinées pour permettre aux jeunes de publier leurs œuvres, de multiplier les festivals thématiques (bande dessinée de science-fiction, d'humour, de l'environnement, etc.) enfin d'encourager des éditeurs généralistes à s'investir dans le créneau jeunesse et bandes dessinées.

Selon lui, ce développement pourrait se concrétiser grâce à une "forte volonté politique".

"La bande dessinée algérienne a un avenir. Elle a eu un passé prestigieux. L'Algérie a été un pays pionnier dans le domaine de la bande dessinée par rapport aux pays d'Afrique, du monde arabe et les pays musulmans. Aujourd'hui par rapport au retard qu'on a pris ces dernières années, on a beaucoup perdu dans la BD, tout comme dans le cinéma, le théâtre, la musique ou encore le livre", a-t-il expliqué.

APS

EQUIPE NATIONALE

Les Verts n'attirent plus les foules

La vente des billets d'accès au stade, notamment quand il s'agit d'un match de l'équipe nationale, qui a l'habitude de provoquer des files d'attente, n'a pas connu, hier, le même sort à l'occasion du match de la sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations entre l'équipe nationale algérienne et son homologue centrafricaine.

PAR MOURAD SALHI

Contrairement au match aller qu'elle a disputé à Annaba contre le Maroc et qui a connu une présence impressionnante des supporters au stade, l'équipe algérienne ne fait plus l'événement en ces moments. Cela est dû surtout, selon la plupart des supporters, aux derniers résultats décevants de l'équipe nationale en compétitions continentales. Hier dans la capitale, où devait avoir lieu l'ultime rendez-vous des Verts dans cette joute africaine, les gens ne discutent plus sur l'équipe nationale. Chose qui a été bel et bien constaté au niveau du stade qui était le théâtre de cette rencontre. Il était 9 heures du matin, le seul guichet qui s'occupe de la vente des tickets s'ouvre pour le public. 40.000 billets d'accès au stade ont été mis comme d'habitude en vente hier. La direction a décidé de mettre en vente ces billets à un prix de 300 DA l'unité. Après presque une heure du début de cette opération,



aucun billet n'a été vendu. *«Je préfère rester à la maison que de voir cette équipe qui ne cesse de me rendre malade. Croyez-moi que je vis sous un traitement à cause de cette équipe. Je supporte l'équipe algérienne depuis mon enfance, mais maintenant, c'est fini, je n'en peux plus. Continuer à suivre cette équipe, je risque d'avoir des répercussions plus graves sur ma santé»*, nous a déclaré A. Karim rencontré dans un café à Alger. Les avis ne sont pas les mêmes. Si Karim jure de ne plus revoir l'équipe nationale, M. Samir dira que le moment est venu pour que les supporters

soient aux côtés de leur équipe favorite. *«Supporter l'équipe nationale c'est aussi dans les moments difficiles. C'est vrai qu'elle n'a aucune chance de se qualifier à la prochaine phase finale, mais elle est toujours notre équipe. Nous ne devons pas la laisser. Toutes les équipes au monde ont connu une période de disette. C'est vrai que le parcours de notre équipe est, en quelque sorte, décevant, mais j'estime que les choses vont changer avec l'arrivée de Halilhodzic»*, nous a indiqué M. Samir qui est venu acheter son billet. Éliminée de la course pour la prochaine édition de la

AZZEDINE AIT DJOUDI :

«Globalement, il y a des satisfactions»

«LA RENAISSANCE DU VRAI SPORT EN AFRIQUE»

Mustapha Berraf parmi le panel des personnalités sportives

Mustapha Berraf, a été désigné, de par sa fonction de 1^{er} vice-président de l'Association des Comités olympiques africains (ACNOA), dans le panel de personnalités sportives mis en place par l'Union africaine (UA) pour la "renaissance du vrai sport en Afrique", a t-on appris auprès de l'intéressé. Aux côtés de l'ex-président du Comité olympique algérien (COA), siègeront MM. Ahmed Fouly, le nouveau président de l'Union des Confédérations sportives africaines (UCSA), qui a succédé à M. Mustapha Larfaoui, en septembre dernier à Maputo en marge des jeux Africains qu'a abrités la capitale du Mozambique, Leonard Thadeo, directeur général des sports de Tanzanie, et le Dr. Vetumbuavi S. Veii, président de la zone 6 du sport en Afrique. Les missions principales de ce panel de personnalités africaines consisteront à proposer une réorganisation totale du sport africain et d'activer la restructuration des jeux Africains suite à la dissolution du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA). Ce panel débutera ses travaux le 17 octobre prochain à Addis Abeba (Ethiopie) et les propositions retenues devront être avalisées par la conférence des ministres des Sports qui se tiendra dans la capitale éthiopienne les 20 et 21 octobre.

L'entraîneur de la sélection olympique algérienne de football, Azzedine Aït Djoudi, s'est déclaré samedi "satisfait" de son équipe après le nul face à l'USM Alger (0-0) en match amical en clôture de son stage de préparation en vue du tournoi qualificatif des jeux Olympiques Londres-2012, prévus en Egypte du 26 novembre au 10 décembre prochain. *"C'est le premier véritable match test pour mon équipe. Lors des deux premières rencontres contre l'USM Blida et le NA Hussein-Dey, je cherchais beaucoup plus une évaluation individuelle. Aujourd'hui face à l'USM Alger, c'était un test intéressant. Dans l'ensemble, c'était un match très disputé"*, a déclaré Aït Djoudi à l'APS à l'issue de la rencontre disputée au stade de Rouiba. En stage de

préparation depuis le début du mois d'octobre, les partenaires de Amir Sayoud ont réalisé un match honnête contre l'USM Alger en présence du président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua.

"Dans l'ensemble il y a beaucoup de satisfactions, mais il reste du travail que ce soit dans la réception ou dans la conservation haute. On pêche dans les passes et dans les appels", a t-il expliqué. Le match de samedi face à l'USM Alger, a été l'occasion pour le staff technique sous la direction d'Aït Djoudi de voir à l'oeuvre les nouveaux joueurs professionnels dont c'était leur baptême de feu. *"Nous avons vu à l'oeuvre les nouveaux joueurs à l'instar de Hamdi, Ammari, et même Bounedjah. Dans l'ensemble, il y a une*

certaine satisfaction. Mais il nous reste du travail pour faire une évaluation exacte du potentiel de l'équipe et dégager le groupe qui sera présent avec nous au Maroc et en Egypte." En revanche, le coach national s'est montré inquiet de la méforme de certains joueurs : *"Il y a de petites déceptions individuelles. Je vais réfléchir un peu plus sur quelques joueurs qui étaient en forme la saison dernière, mais qui ne le sont pas actuellement. Je vais discuter avec leurs entraîneurs pour connaître les causes. Peut être qu'ils ont besoin d'un peu de temps pour retrouver leur forme"*, a précisé Aït Djoudi. Au tournoi qualificatif des JO-2012, l'Algérie évoluera dans le groupe B aux côtés du Nigeria, du Maroc et du Sénégal.

PRÉPARATION DES JO-2012

La sélection marocaine olympique bat son homologue de Gambie

La sélection olympique marocaine de football a battu, samedi soir, son homologue de Gambie par trois buts à zéro (mi-temps 2-0) en match amical, joué au nouveau stade de Tanger.

Les buts marocains ont été inscrits par Soufiane El Hasnaoui (17e) et Zakaria Labyed (45e SP et 87e SP). La rencontre entrainait dans le cadre de la préparation de l'équipe marocaine au tournoi africain pré-olympique prévu du 26 novembre au 10 décembre prochains en Egypte, qualificatif

aux jeux Olympiques de Londres-2012 (27 juillet-12 août).

Le Maroc rencontrera, mardi prochain à Tanger, la Côte-d'Ivoire dans un autre amical de préparation à ce championnat africain. Outre le Maroc, ce tournoi verra la participation des sélections olympiques d'Algérie, d'Egypte, du Gabon, de Côte d'Ivoire, du Nigeria, du Sénégal et d'Afrique du Sud. Le Maroc évoluera dans le groupe B aux côtés de l'Algérie, du Nigeria et du Sénégal. L'autre groupe (A)

est composé de l'Egypte, l'Afrique du Sud, le Gabon et la Côte d'Ivoire.

Les trois premiers du tournoi se qualifieront automatiquement aux JO-2012, tandis que le 4e disputera un match barrage contre une sélection asiatique le 26 avril 2012 à Londres. Avant l'organisation du championnat d'Afrique olympique, le Maroc participera au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qui se déroulera au début de novembre au Maroc.

Paul McCartney : un homme marié aujourd'hui ?

Alors que nous vous annonçons il y a quelques jours le mariage prochain de Paul McCartney avec sa compagne Nancy Shevell, l'évènement semble tout proche ! Selon le journal The Sun et The Daily Mirror, l'ancien Beatles devrait se marier aujourd'hui ! Paul McCartney bientôt marié ? Il semblerait que oui ! Le mois dernier déjà, le chanteur évoquait son projet d'épouser Nancy Shevell au Old Marylebone Town Hall de Londres. Il semblerait à présent que la cérémonie soit pour aujourd'hui et que l'ancien Beatles s'appête à épouser sa compagne dans la journée ! Les tabloids The Sun et The Daily Mirror ont donc annoncé que l'artiste âgé de 69 ans allait épouser aujourd'hui à Londres cette héritière d'un riche entrepreneur américain. Pour le moment, aucune confirmation n'a été donnée par la mairie et le porte-parole de Paul McCartney. Cependant, une compagnie de la région aurait été vue en train d'installer une marquise dans la propriété du chanteur. Un camion ainsi qu'une société spécialisée en décoration auraient également été aperçus en face de la résidence du chanteur. Les deux amoureux se sont rencontrés il y a 4 ans et semblent depuis vivre le parfait amour. En mai dernier, Paul McCartney offrait une magnifique bague à sa belle d'une valeur de 650.000 dollars pour sa demande en mariage. On ne lésine pas sur les moyens !



LE CARNET DU MIDI

1915 UNE HÉROÏNE, UNE MARTYRE POPULAIRE

Edith Cavell, née à Schaerbeek en Angleterre, est une infirmière et une héroïne de la Première Guerre mondiale. D'abord institutrice Edith Cavell deviendra infirmière. Quand la Première Guerre mondiale éclate elle soigne les blessés des armées alliées et allemandes en Belgique. L'infirmière Cavell, en violation de la loi militaire imposée par les occupants politiques, aide des centaines de soldats alliés à passer de la Belgique occupée vers les Pays-Bas



neutres grâce à un réseau d'évasion organisé par des Belges de la région de Mons et des Français de la région de Lille. En juin 1915, deux hommes se présentent à l'institut comme soldats français en fuite. L'un d'eux est Georges Gaston Quien[3], l'autre est un agent allemand infiltré se prétendant aviateur. Les arrestations des membres du réseau débutent le 31 juillet 1915 par celles de Philippe Baucq et Louise Thuliez puis le 5 août par celles d'Edith Cavell. Elle sera exécutée par les Allemands ce jour à 7 heures du matin. A l'aumônier qui lui donnait la communion recueille ses mots : « Le patriotisme n'est pas assez, je ne dois avoir ni haine ni amertume envers quiconque »

1951 LE PLUS POPULAIRE DE SA GÉNÉRATION



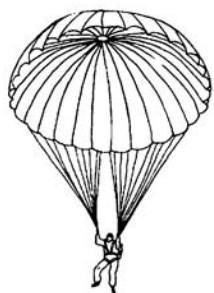
Jean-Jacques Goldman, issu d'une famille juive, voit le jour à Paris C'est un auteur-compositeur-interprète français, et également producteur, de variétés et de pop rock principalement. Il commence à jouer dans des groupes. Toutefois, c'est principalement sa carrière solo qui lui a permis de s'imposer comme l'un des chanteurs les plus populaires de sa génération. Outre les chansons qu'il interprète, Goldman a écrit et composé pour de très nombreux autres artistes, parmi lesquels Céline Dion ou Johnny Hallyday. Il a également composé des bandes originales de films et génériques d'émissions télévisées.

C'est enfin un artiste qui s'est considérablement engagé auprès d'œuvres humanitaires ou caritatives, notamment les Restos du cœur, via les Enfoirés dont il est l'un des fondateurs, qu'il a parrainés pendant six ans, et dont il reste le membre le plus assidu. Goldman a depuis longtemps mis son talent au profit d'œuvres humanitaires. On note notamment la participation au collectif pour les enfants d'Éthiopie (sous la direction de Daniel Balavoine et Renaud) et imposera à Renaud une modification du texte, les Restos du Cœur (pour lequel il compose la célèbre chanson des Restos), *Dernier matin d'Asie* (collectif Sampan) en faveur des boat people, Sidaction, Solidarité Asie, Solidarité inondation, etc. En 1995, en compagnie des vignerons d'Ouveillan, petit village audois, ils créent *Les Vendanges du Cœur* ; associant deux divinités mythiques, Apollon et Bacchus, ce geste de solidarité organisé chaque été au profit des « Restos du Cœur » débuta par un concert béni de Zeus.

Il est encore aujourd'hui l'une des personnes importantes des actions annuelles des Restos du cœur. Jean-Jacques Goldman est l'initiateur et l'un des organisateurs de la soirée des Restos du cœur qui rencontre chaque année un succès colossal et qui constitue 20% (vente CD/DVD incluse) des recettes annuelles de l'association. De 1986 à 1992, il sera d'ailleurs le parrain de l'association avant de passer le flambeau à Muriel Robin.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1802 Naissance officielle du parachute



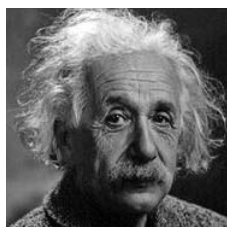
Le Français Jacques Garnerin brevète sa nouvelle invention : le parachute. Il avait effectué son premier saut en 1797 au dessus du parc Monceau à Paris, en sautant du haut d'une montgolfière. Mais le nom "parachute" ne vient pas de lui : il avait été créé par le physicien français Sébastien Lenormand qui avait sauté du premier étage d'une maison avec un parasol dans chaque main.

1899 Début de la guerre des Boers en Afrique du Sud

Le Premier ministre britannique Chamberlain adresse un ultimatum au président du Transvaal (nord-est de l'Afrique du Sud), Paul Kruger. Les Boers (d'un mot hollandais qui signifie "paysans" et se prononce bour) installés dans la région, refusent de se soumettre aux anglais qui veulent s'emparer de toutes les colonies néerlandaises d'Afrique du Sud. La guerre éclate. Les Boers livrèrent aux britanniques de farouches combats avant d'être écrasés sous le nombre. Elle durera jusqu'au 31 mai 1902. Le Transvaal renoncera à son indépendance mais pourra conserver ses particularités culturelles et linguistiques, notamment l'utilisation de la langue des Boers, l'afrikaans. Il faudra attendre 1910 pour que l'Afrique du Sud accède à l'indépendance.



1939 Lettre de Albert Einstein au Président américain, Roosevelt



Lettre de Albert Einstein au président américain, Roosevelt, indiquant la possibilité de créer une bombe atomique et recommandant sa construction. «Monsieur, Des travaux récents, réalisés par E. Fermi et L. Szilard, qui m'ont été communiqués sous forme de manuscrit, me conduisent à penser que l'élément uranium peut devenir une nouvelle et importante source d'énergie dans le futur immédiat. Certains aspects de cette situation inédite appellent à la vigilance et, en cas de besoin, à une réaction rapide du gouvernement...

Ce nouveau phénomène conduirait aussi à l'élaboration de bombes et il est concevable - quoi qu'avec moins de certitude - que des bombes extrêmement puissantes d'un nouveau type puissent ainsi être construites. Une seule de ces bombes, transportée par bateau et explosée dans un port, serait en mesure de détruire le port entier ainsi qu'une partie de ses environs. Cependant, de telles bombes pourraient se trouver trop lourdes pour être transportée par voie aérienne.»

2002 Le Prix Nobel de la paix attribué à Jimmy Carter

Le Prix Nobel de la paix est attribué à Jimmy Carter pour son rôle décisif dans les accords de paix de Camp David entre Israël et l'Égypte. L'attribution du prix à l'ex-Président américain peut être aussi interprétée, selon le président du comité Nobel, comme une critique de la politique de l'administration Bush vis-à-vis de l'Irak.



GRIPPE

Une affection pas si bénigne

L'hiver est à nos portes et avec lui le virus de la grippe contre lequel il faut impérativement se prémunir. "La grippe, c'est mieux quand on l'évite." Malheureusement les personnes concernées par le vaccin ne se font pas toutes vacciner.

La grippe touche plusieurs millions de personnes à travers le monde chaque hiver, entraînant, selon les estimations, un décès pour 1.000 personnes infectées, soit environ 2.000 décès l'an dernier. L'Organisation Mondiale de la santé (OMS) a fixé un objectif de 75 % de vaccinés pour les groupes à risque : les plus de 65 ans et ceux souffrant de certaines maladies chroniques, comme l'insuffisance cardiaque, le diabète, la mucoviscidose...

De nombreuses personnes concernées ne sont pas vaccinées car elles sous-estiment la gravité de cette maladie. Chaque année il faut rappeler l'efficacité et l'innocuité du vaccin aux personnes à risque et celles âgées.

La grippe est abondamment décrite dans les plus vieux ouvrages médicaux. C'est à ce titre l'une des maladies virales les plus anciennes. Pourtant, on a parfois tendance à utiliser le terme grippe pour un ensemble de maladies qui ne relève pas du virus de la grippe.

Distinguer la vraie de la fausse grippe

Plusieurs caractéristiques permettent de distinguer le syndrome grippal de la vraie grippe. Les symptômes du syndrome grippal sont souvent passagers et d'intensité modérée. Les responsables de ces "fausses gripes" sont des virus respiratoires syncytial (VRS), les virus para-influenza, les adénovirus, les rhinovirus, les entérovirus, les coronavirus...

A contrario, la grippe se caractérise par des symptômes d'une forte intensité survenant brutalement : maux de tête, des courbatures, des frissons, une fièvre intense, parfois une toux et une congestion nasale... Loin d'être aussi anodins que ses homologues, le virus de la grippe reste une des premières causes de mortalité infectieuse. Il est responsable chaque année de plusieurs milliers de décès.

Vaccination annuelle face à un virus caméléon

La durée d'incubation de la grippe (entre la contamination par le virus et les premiers symptômes) varie entre 24 et 48 heures. Le malade est contagieux pendant une période moyenne de six jours, y compris avant que les symptômes apparaissent. Chez des sujets non fragilisés, le rétablissement est complet après une à deux semaines.

La meilleure protection contre ce virus reste la vaccination. Le vaccin est particulièrement recommandé pour les personnes à partir de 65 ans et chez les patients - adultes et enfants - atteints de certaines affections de longue durée et ce quel que soit leur âge.

Il convient de renouveler la vaccination chaque année, car de nouvelles souches de

virus de la grippe apparaissent et changent constamment. Les épidémies de grippe peuvent survenir d'octobre à mars. La meilleure période pour se faire vacciner va du mois d'octobre à la mi-décembre, un délai de 15 jours est nécessaire à votre organisme pour la production d'anticorps responsable de votre protection.

Chez les personnes qui ne présentent pas de fragilité particulière, l'organisme est capable de combattre efficacement l'infection à condition d'un peu de repos. Les conseils sont alors de rester au lit, boire beaucoup, dégager le nez, soigner la fièvre...

Avantages de la vaccination

La fin de l'hiver est généralement synonyme de la fin de la grippe. Et c'est tant mieux, car cette maladie virale s'accompagne parfois de complications importantes chez les enfants et les personnes âgées.

Éviter qu'un petit virus ne se transfor-

me en grand mal. Anticiper la grippe est la première des solutions et pour cela, la vaccination reste le meilleur moyen de s'en prémunir. La vaccination commence généralement en octobre ou novembre, elle est gratuite pour les personnes de plus de 65 ans et celles qui, quel que soit leur âge, sont atteintes de certaines affections, telles que le diabète, l'insuffisance cardiaque ou encore l'insuffisance respiratoire grave. Mais également les personnes de moins de 65 ans qui souffrent d'asthme ou de broncho-pneumopathie chronique obstructive, les enfants et adolescents dont l'état de santé nécessite un traitement prolongé par l'aspirine et enfin les personnes qui séjournent dans un établissement de santé de moyen ou long séjour, quel que soit leur âge.

Le vaccin n'est pas efficace à 100 %, surtout chez les personnes âgées, mais il évitera de nombreux cas et dans la mesure où il est plus efficace chez l'enfant pour lequel on ne peut pas s'en priver ?

Si la personne à risque présente une

fièvre très importante, une toux, des courbatures ou des signes digestifs chez les plus jeunes, consultez votre médecin. Il existe des tests rapides de dépistage qui permettent de définir très précisément si le virus de la grippe est en cause ou s'il s'agit d'un simple rhume ou d'une angine.

En fonction du diagnostic, votre médecin pourra vous prescrire des antiviraux spécifiques de la grippe qui permettent d'en diminuer les symptômes mais aussi et surtout les complications.

En effet, les antiviraux diminuent la "virulence" du virus, ce qui signifie qu'ils le rendent moins agressif pour notre organisme. Les complications classiques n'auront donc pas le temps de se développer, le corps étant mieux armé pour lutter contre le virus. L'usage des antiviraux est particulièrement recommandé chez les personnes fragiles pour empêcher le plus possible de voir survenir des complications graves.

Des complications pas si rares

La plupart des complications de la grippe concernent l'appareil respiratoire et sont souvent dues à une surinfection bactérienne. Chez les enfants, ce sont principalement des otites, mais également des bronchites ou une exacerbation d'un asthme existant qui viennent s'ajouter à l'intense fatigue provoquée par la grippe. Chez les personnes âgées, et les adultes en général, les principales complications sont des bronchites aiguës et l'apparition de difficultés respiratoires dues à une infection pulmonaire ou pneumopathie.

On distingue la pneumopathie bactérienne secondaire : c'est-à-dire que le virus de la grippe a créé des lésions au niveau du poumon et que la bactérie profite de la faiblesse générale pour surinfecter les poumons. On rencontre ce cas chez les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques cardiaques et pulmonaires. Cette pneumopathie peut également être grippale virale et primitive c'est à dire que le virus est le seul responsable de l'attaque des poumons, cette aggravation virale rare peut être très grave et conduit à une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Enfin la pneumopathie mixte virale et bactérienne atteint généralement les personnes ayant une maladie cardiaque ou pulmonaire. Enfin, il ne faut pas oublier que la grippe tue. On estime que 0,1 % de la population malade - soit 2.000 à 7.000 décès par année. Les études sur 2 importantes épidémies (1972-1973 et 1994-1995) ont démontré que plus de 90% des décès attribués à la pneumonie et à la grippe concernaient des personnes de plus de 65 ans. Raison de plus pour se faire vacciner et se soigner avec des traitements adaptés.

Doctissimo



Cuisine



Purée d'aubergines

Ingrédients :
250 g d'aubergines
2 c. à soupe de beurre
1 petit oignon coupé en tranches fines
1 tomate coupée en morceaux
Feuilles de coriandre fraîche
1 pincée de coriandre moulue
Paprika, curcuma
Cumin
1 pincée de graines de fenouil moulues
1 pincée de sel
Un peu de curry pour la garniture
Préparation :
Laver bien les aubergines, les couper en deux dans le sens de la longueur, les faire griller sous le gril du four jusqu'à ce qu'elles soient noires et tendres, les épucher et les écraser. Faire revenir l'oignon dans le beurre, ajouter les tomates, les feuilles de coriandre et toutes les épices, faire sauter le tout à feu vif sans cesser de remuer 4 min environ. Verser la pulpe d'aubergine et laisser cuire sur feu doux pendant 5 min. Garnir la purée d'aubergines avec le curry et servir aussitôt.

Recette : brioche



aux raisins secs

Ingrédients :
100 g de raisins secs
1 c. à soupe de levure de boulanger
1 c. à soupe de jus de citron
25 cl de l'eau tiède
110 g de beurre
100 g de sucre glacé
3 œufs
1/2 c. à café de arôme vanille
Zeste de citron
Un peu de sel
420 g de farine
30 cl de lait
Préparation :
Mettre la levure, l'eau tiède, le lait dans un bol pendant 15 minutes. Travailler le beurre et le sucre jusqu'à ce qu'ils soient crémeux. Battre les œufs un à un en ajoutant la farine tamisée peu à peu, incorporer la levure, raisin sec, jus de citron, mélanger bien jusqu'à obtenir une pâte homogène. La mettre sur une surface farinée et pétrir pendant 10 min, laisser lever dans un endroit chaud jusqu'à doubler de volume pendant 2 heures. Mettre la pâte dans un moule à cake beurré. Faire cuire 45 min dans un four préchauffé à 118°C.

COIFFURE

Entretenir des cheveux longs

Si les cheveux longs sont un symbole de féminité et un atout de beauté, c'est aussi pour certaines femmes un véritable casse-tête du à l'entretien que cela implique. Voici, donc, quelques conseils utiles pour toutes celles qui souhaitent garder leurs cheveux longs sains, brillants et en bonne santé.

Les pointes :

Afin d'éviter l'apparition de fourches à la pointe de vos cheveux, il est vivement recommandé de couper les pointes, soit de 2 à 3 cm, tous les deux mois.

Masques et après-shampooings

N'hésitez pas à appliquer régulièrement sur vos cheveux lavés un après-shampooing ou

encore un masque afin de les nourrir en profondeur. Attention, pour optimiser le résultat, il est important de respecter les conditions d'utilisation indiquées par le fabricant.

Le coiffage

Pour ne pas casser vos cheveux durant le coiffage, démêlez-les en commençant par le bas, soit de la pointe à la racine. N'abusez pas des produits coiffants tels que la cire ou le gel qui ont tendance à assécher rapidement le cheveu.

Les élastiques et pinces

Prenez soin de laisser respirer le plus possible vos cheveux en les laissant détachés, évitez au maximum les élastiques et/ou les pinces qui ont tendance à casser les cheveux au fil du temps.

Le séchage

Le fait de sécher votre chevelure systématiquement à l'aide d'un sèche-cheveux aura aussi pour conséquence de les abîmer en profondeur. Préférez, donc, le séchage naturel, sans accessoires, ou alors, n'hésitez pas à ajouter une mousse coiffante ou un lait de brushing afin de protéger vos cheveux de la chaleur du sèche-cheveux.



EDUCATION

Initier bébé au plaisir des livres

Sauf exception, un enfant n'apprend généralement à lire qu'à son entrée à l'école. Mais, dès son plus jeune âge, les livres recèlent pour lui de nombreux plaisirs auxquels vous pouvez l'initier. A vous de lui donner envie d'apprendre à lire... tout seul !

Découverte d'un univers fantastique

Si bébé ne trouve pas encore grand intérêt dans les lettres qui s'étalent sur les pages de son livre, la manipulation de ce dernier est source de grand plaisir : il le mordille, le tourne entre ses petites mains, contemple ses images aux couleurs vives ... Plus merveilleux encore, c'est de cet objet que jaillissent les histoires extraordinaires que, chaque soir, vous lui lisez à l'heure du coucher. Or, si petit soit-il, l'enfant établit très tôt un rapport de cause à effet entre ces mystérieux petits signes noirs et les mots qui sortent de votre bouche. "C'est donc en mettant ces lettres en paroles que vous lui donnerez l'envie de

recréer, lui-même, cet univers magique, en apprenant à lire", souligne Anne Blanchard, psychologue clinicienne à Bry-sur-Marne (France).

Un moment de partage essentiel

L'essentiel, pour une initiation réussie ? Que le tout-petit associe la lecture au plaisir et non pas à la contrainte. C'est pourquoi il est important de créer des rituels plaisants : "Installez-vous dans de grands coussins, faites de cet instant un moment de bonheur, et non pas de travail ou de souffrance", souligne la spécialiste. Plaisir qui passe aussi par le "partage" avec l'adulte : car si la lecture est généralement une activité solitaire, pour les petits, c'est au contraire une formidable occasion de dialoguer. "Prenez-le sur vos genoux, commentez les illustrations, imaginez ensemble la suite de l'histoire...", poursuit Anne Blanchard. Aux parents enfin de communiquer à l'enfant leur goût de la lecture... en



se plongeant ostensiblement dans leurs propres livres : "Plus les enfants voient leurs parents prendre du plaisir à lire, plus ils sont curieux de savoir ce qui se passe dans les livres !", conclut la psychologue.

Trucs et astuces

Prélever du zeste de citron facilement



Avant de l'utiliser, mettez-le au frais pendant une heure (minimum). Ainsi, la peau sera dure et donc plus facile à enlever !

Bienfaits du bicarbonate



Il nettoie parfaitement les fruits et légumes. Pour cela, mettez du bicarbonate de soude dessus, frottez et rincez. Il est également utile pour remplacer la levure, puisqu'il sert d'agent levant.

En panne de jaune d'oeuf pour dorer un gâteau



C'est simple, le lait le remplace parfaitement bien ! Badigeonnez donc à l'aide d'un pinceau vos productions culinaires de lait, et le résultat sera similaire.

Couper un cake sans l'émietter :



Avant de le trancher, trempez la lame de votre couteau dans de l'eau bouillante. Vous obtiendrez alors plus facilement des tranches bien définies.

La production de cacao menacée par le réchauffement climatique

Si d'ici à 2050, la température globale augmente de 1° à 2°C, certains pays comme le Ghana ou la Côte d'Ivoire verront leur production de cacao menacée.

Cette alerte est émise dans un rapport publié par l'International Center for Tropical Agriculture. Des chercheurs de l'International Center for Tropical Agriculture (CIAT), basé en Colombie, ont publié un rapport dans lequel ils révèlent la menace qui pèse sur la production de cacao de certains pays d'Afrique, tels la Côte d'Ivoire ou le Ghana. Si en 2050, la température augmente de 2°C comme le prévoient les experts, certaines zones d'Afrique de l'Ouest deviendront impropres à la production de cacao, alertent les chercheurs sur le site Internet du CIAT.

Comme le souligne le docteur



Peter Laderach, l'auteur principal de l'étude publiée jeudi, la hausse des températures a déjà un impact sur les cultures de cacao de quelques zones d'Afrique de l'Ouest. Or les petits exploitants agricoles de Côte-d'Ivoire et du Ghana assurent à eux seuls plus de la moitié de la production de cacao mondiale. En Côte d'Ivoire, cette culture représente 7,5% du PIB, tandis qu'au Ghana, elle compte pour 3,4%. La rapport prévoit que les zones les plus propices à la culture de cacao seront celles situées à des altitudes plus élevées. "Mais le problème est

que la plus grande partie de l'Afrique de l'ouest est relativement plate" explique le docteur Laderach. En outre, la recherche de nouvelles zones pour la culture de cacao pourrait engendrer un important déboisement, la destruction d'aires protégées et d'habitats importants pour la flore et la faune. Le rapport préconise donc de se concentrer sur les zones déjà existantes, en diversifiant les cultures des exploitants locaux, mais aussi par exemple, en plantant des arbres dont les feuilles protégeront les plants de cacao de la chaleur.

Les pesticides, facteurs de tumeurs chez les agriculteurs

Deux tiers des tumeurs chez les agriculteurs sont associées à une exposition professionnelle aux pesticides, selon un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Réalisé chaque année à partir des données recueillies par le Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles, qui compte 32 centres en France, le document précise que les tumeurs représentent 12 % des pathologies en relation avec le travail dans le secteur "Agriculture, pêche et sylviculture".

Il constate aussi une multiplication par trois de la part de ces tumeurs dans les pathologies signalées entre 2001 et 2009. L'Anses pointe une "surnotification" des tumeurs chez les agriculteurs.

L'association Générations futures, qui dénonce les dangers des pesticides, des produits chimiques et des organismes génétiquement modifiés, a estimé, vendredi 7 octobre, que le rapport de l'Anses corroborait ses accusations.



Risques sanitaires accrus
"Ces données ne font que confirmer les éléments que nous collectons depuis des années sur ces risques sanitaires accrus liés à l'exposition aux pesticides", estime François Veillerette, son porte-parole. Il est maintenant plus que temps de prendre des mesures de réduction de l'usage des pesticides et de bannir tous ceux suspectés d'être cancérogènes. Une autre enquête, baptisée Agrican et présentée à la mi-septembre par la Mutualité sociale agricole (MSA), fait également état, mais moins catégoriquement, de risques liés aux pesticides.

Lancée en 2005 et menée sur 180.000 personnes dans douze départements agricoles, elle relève une "légère surmortalité" observée pour les mélanomes de la peau, qui pourrait s'expliquer par le travail en plein air. "Les facteurs de risque (pesticides, exposition à l'ensoleillement) expliquent très certainement cette légère surmortalité", pointe la MSA, dont l'enquête conclut que, globalement, les hommes et les femmes du monde agricole risquent moins que les autres de mourir d'un cancer.

Tous secteurs professionnels confondus, les tumeurs représentent 7,6 % des pathologies en relation avec le travail. Plus présentes chez les hommes, elles sont aussi plus fréquentes dans les industries manufacturières (40% des signalements) et la construction (20%). L'exposition à l'amiante reste l'une des causes principales.

Selon l'Anses, les tumeurs arrivent en cinquième position dans le classement des pathologies professionnelles, derrière les pathologies respiratoires (24%), les troubles mentaux et du comportement (22%), les pathologies cutanées (17%) et les maladies ostéo-articulaires (16%).

Bonds des poissons, preuve de l'évolution du milieu terrestre à aquatique ?



Publiant ses travaux dans le *Journal of Experimental Zoology*, une équipe américaine a mis en évidence, chez plusieurs espèces de poissons, la capacité de sauter alors qu'ils sont sur terre : un héritage de leurs ancêtres, qui pourrait avoir permis à certains de coloniser le milieu terrestre ?

C'est en voyant un poisson amphibie de mangrove du genre *Rivulus*, amené dans leur laboratoire mais particulièrement rétif, sauter hors du filet de capture pour replonger dans son bassin, qu'Alice Gibb et ses collègues biologistes de l'Université de l'Arizona ont eu l'idée de tester les talents d'acrobates de 6 espèces de poissons non apparentées, et, contrairement au *Rivulus*, ne fréquentant jamais la terre ferme.

Placés sur une surface solide plate, tous les spécimens se sont révélés capables de sauts étonnants, que les scientifiques ont filmés avec une caméra à grande vitesse. Selon les chercheurs, il s'agirait là d'un 'instantané évolutif' de la transition entre vie aquatique et vie terrestre. Une aptitude bien plus répandue, en tout cas, que ce que les spécialistes pensaient auparavant. Autrement dit, de nombreux anciens parents aquatiques ont peut-être envahi la terre grâce à ce comportement.

Deux espèces, *Gambusia affinis* et *Danio rerio*, ont même utilisé pour ce faire la même technique particulière de battement de la queue. "Le dernier ancêtre commun de ces deux espèces vivait il y a environ 150 millions d'années, ce qui implique que ce comportement est au moins aussi vieux. À mon sens, ceci devrait nous faire reconsidérer la documentation fossile pour de nouvelles interprétations", conclut le Dr Gibb.

Le tapis volant devint une réalité... ou presque



Avec de l'air, de l'électricité et une bonne dose de patience, des scientifiques de l'université Princeton ont fait voler un objet plat au dessus du sol. A quand l'overboard de Marty Mc Fly !

Qui n'a jamais rêvé de se déplacer en tapis volant à la manière d'Aladdin ? Des chercheurs de l'université de Princeton ont peut-être fait une découverte qui nous rapproche d'un tel résultat et de se déplacer au-delà du sol. Ces derniers ont réussi à entraîner une feuille papier transparente à rester en l'air (mais statique pour l'instant) grâce à l'action d'un courant électrique. Celle-ci peut se déplacer pour l'instant d'un mètre pas seconde mais en travaillant sur ce prototype, il se pourrait bien que les chercheurs parviennent à mettre au point un modèle capable de se déplacer avec une personne à son bord. Ce résultat, visible sur vidéo, a été obtenu en combinant l'usage de pochettes d'air latérales et l'influx de courant électrique, traversant le mini "tapis volant" de part en part. L'inventeur a songé à mettre au point un modèle fonctionnant avec l'énergie solaire, ce qui pourrait le rendre plus léger et plus simple d'utilisation dans le futur.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CARROUSEL

Date: Environ 1.500 ans Lieu : Europe

L'un des manèges les plus anciens est sans aucun doute le carrousel. Qui n'a jamais monté sur ces magnifiques chevaux si magnifiquement décorés. Le carrousel provient de l'Europe et date d'environ 1.500 ans. Par contre, il a fait sa renommée en Amérique seulement vers 1900. Le mot carrousel provient de l'italien "garosello" et de l'espagnol "carosella" et les créateurs se seraient inspirés d'un tournoi dit de transpercement qui avait lieu en France à l'époque et auquel les cavaliers prenaient du plaisir à jouer. Malgré le fait que la folie des carrousels n'ait duré que 25 ans et qu'il ne soit quand même pas le manège préféré de nos ados, avouons que le carrousel nous laisse quand même de beaux souvenirs d'enfance.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	05h23
Dohr	12h35
Asr	15h51
Maghreb	18h21
Icha	19h42

LA VILLE DE DAKHLA SOUMISE À DES PRATIQUES COLONIALES

Le Conseil des ministres sahraoui dénonce

Le Conseil des ministres sahraoui a condamné "les pratiques coloniales répressives" des autorités marocaines à l'égard des civils sahraouis dans la ville de Dakhla occupée.



Dans un communiqué sanctionnant sa réunion tenue samedi sous la présidence du Président Mohamed Abdelaziz, le Conseil des ministres a réitéré son appel à la nécessité d'une intervention "urgente" de l'Onu pour la protection des civils sahraouis. Il a en outre appelé à la levée de l'état de siège médiatique imposé au Sahara occidental et à l'envoi d'une mission internationale indépendante sur place pour enquêter sur "les dépassements et les violations flagrantes des droits humains commises par les autorités marocaines dans les territoires occupés du Sahara occidental".

Le Conseil des ministres a également

dénoncé "les pressions exercées par les autorités marocaines sur la famille du chahid Said Dembar" qui tient à ce que toute la lumière soit faite sur la mort de son fils.

Le Conseil a en outre appelé à la libération immédiate du prisonnier politique sahraoui, Yahya Mohamed Al-Hafed Iaaza, et de tous les prisonniers politiques et à dévoiler la vérité sur le sort de plus de 651 disparus sahraouis.

Il a également dénoncé "le pillage systématique des richesses naturelles du Sahara occidental" appelant à l'élargissement du mandat de la Minurso à la protection et à la surveillance des droits humains.

PORT DE DJENDJEN, JIJEL

Près de 2,5 millions de tonnes de marchandises traitées

Un volume de 2.409.538 de tonnes de marchandises a été traité jusqu'à fin septembre dernier par le port de Djendjen (Jijel), a-t-on appris dimanche des responsables de cette infrastructure portuaire.

Ce tonnage concerne des produits agricoles, des denrées alimentaires, des minerais et produits métallurgiques, des minéraux et matériaux de construction, ainsi que des produits chimiques et pétroliers, selon la même source qui a fait état de 254.767 tonnes de

marchandises traitées pour le seul mois de septembre écoulé.

En entrées et sorties, le port a enregistré 394 navires dont 42 car-carriers pour le transport de véhicules et de matériels roulants. S'agissant du mouvement de la navigation, 7 navires, entre car-carriers, cargos et céréaliers, sont annoncés en rade et 7 autres sont attendus pour le débarquement de véhicules, de tubes en acier, de ciment en "big bag" et en vrac, de rond à béton et de contre plaqué, a-t-on indiqué de même source.

INDE

Le 1^{er} cryostat pour abriter le reacteur à fusion

Le plus grand récipient de "stockage du froid à ultravide" au monde pour abriter le réacteur à fusion sera construit en Inde, ont rapporté dimanche des médias.

Selon ces sources, une équipe de l'Institut de recherches sur les plasmas a été désignée pour réaliser ce grand réfrigérateur connu sous le nom de "cryostat", ce dernier abritera le réacteur expérimental thermonu-

cléaire international. Le cryostat a été construit pour un coût de 100 millions d'euros et sera envoyé en France pour assemblage. La construction du cryostat fait partie d'un projet international ambitieux. L'Inde appartient à un consortium composé de sept pays qui envisage de construire le réacteur à fusion destiné à produire 500 MW d'électricité avec une puissance de 50 MW.

Très Libre



SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES

Communiqué

Fouzi Kenouche, journaliste au quotidien sportif spécialisé *Compétition* a fait l'objet d'une lâche agression, jeudi 6 octobre 2011 au stade Omar-Hamadi de Bologhine à Alger, perpétrée par un joueur de l'USM Alger, Lias Taguelmint.

Insultes, coups au niveau de l'œil, et pour couronner le tout, notre confrère se verra inviter à quitter les lieux par les dirigeants du club.

Ce comportement scandaleux de dirigeants d'un club de l'élite qui ne se sont même pas préoccupés de l'état de santé de notre confrère, par ailleurs touché dans sa dignité, est en soi une autre agression. Une énième agression à l'encontre de nos consœurs et confrères journalistes sportifs qui font à chaque fois face à des voyous qui infestent malheureusement nos stades et nos clubs à travers tout le pays.

Cette situation est inacceptable, intolérable et ne doit pas durer. Le

Syndicat national des journalistes condamne, et le joueur agresseur et son club qui tait de tels agissement. Tout comme il met en garde contre toute autre atteinte future contre nos confrères, de quelque nature qu'elle soit. Le Syndicat saisira systématiquement la justice pour ce genre d'affaires et informe les consœurs et confrères victimes de dépassements que son avocat, Me Youcef Dilem est à leur disposition pour porter ce genre d'affaires devant les tribunaux. Il est joignable au numéro : 0550497513

Le Syndicat ne manquera pas, enfin de réitérer son appel aux pouvoirs publics, aux services de sécurité, aux responsables des instances sportives, des clubs et des enceintes sportives, pour mettre fin à ce fléau de la violence qui ternit l'image du football algérien. De même que de réunir les meilleures conditions de travail pour les journalistes sportifs.

Le Secrétaire général
Kamel Amarni

PROCHAINE CONFÉRENCE AU CAIRE

Protection des sites archéologiques en débat



La protection des sites archéologiques dans les pays arabes contre les actes de destruction est le thème d'une conférence la semaine prochaine au Caire organisée par l'Union générale des archéologues arabes. Le secrétaire général de l'Union, Mohamed Kahlaoui, a affirmé dans des déclarations à la presse que cette conférence, organisée en collaboration avec l'organisation pour l'éducation, la culture et la science (Alesco), "vise à jeter la lumière sur les sites archéologiques en Libye, endommagés par les bombardements aériens des forces de l'Otan".

La conférence sera aussi l'occasion de discuter des agressions des forces d'occupation israéliennes à Al Qods occupée visant le patrimoine humanitaire de la ville sainte en vue de sa judaïsation, a ajouté la même source.